

Bulletin Municipal 2020



N°30

Editorial

Infos municipales

Commission Bâtiments, Voirie et Environnement
Commission Finances
Commission Ecole
Commission Culture
Commission Fêtes Et Cérémonies

Vie de la Commune

L'État Civil
Arrivées et départs de Saint-Laurs
Dispositif argent de poche
Vive la musique !
Élections
Les correspondants locaux de presse
Le recensement
Les Entreprises
Le tourisme
Carte ambassadeur
Gâtin'émois
Randonnée
L'Agenda des Manifestations 2020
Météo

Les activités associatives

L'A.C.C.A La Saint-Hubert
Le Cercle de l'Amitié
L'Association des Parents d'Élèves
La Vaillante
Buslaurs-Thireuil
L'Indépendante
L'Orée de L'Autize
Sports et Loisirs

C.C. Val de Gâtine

Les services
Les projets à venir
Les manifestations
Le collège de secteur

Services

L'environnement
Aide à la Personne
L'emploi

Infos pratiques

Mairie
Nouveaux arrivants
Les tarifs
Recensement journée citoyen
Vos démarches administratives
Les ordures ménagères
Le respect d'autrui

Comité de rédaction :

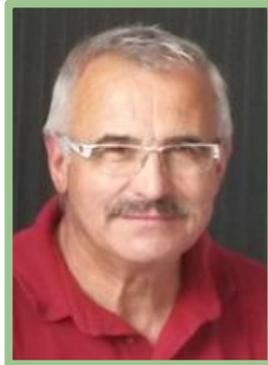
Commission Culture et
Maryse Picauville

Contact Mairie de Saint-Laurs :

Tel : 05 49 75 20 10
@ : mairiestlaurs@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.saintlaurs.fr/>



Editorial

L'année 2019 a été marquée par toutes sortes d'événements mais la Commune de Saint-Laurs aurait franchi un cap... nous aurions accueilli notre 600^{ème} habitant ! Ce chiffre reste à confirmer par l'INSEE dans les semaines à venir...

Cette année a été l'aboutissement de beaucoup de projets au long cours avec notamment :

- ◆ l'aménagement de la RD129, projet phare de la mandature.
- ◆ l'enquête d'utilité publique (du 18/02 au 21/03/2019) concernant le projet éolien qui a abouti à un avis favorable du commissaire enquêteur, ce qui permet une avancée notable du projet.
- ◆ le dossier PLUI / Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui s'est affiné au fur et à mesure de l'année avec le bureau d'études après des réunions publiques dans un premier temps puis par groupes de travail. La prochaine étape sera l'enquête d'utilité publique du 08 janvier au 10 février 2020.

L'année à venir débutera pour notre Commune par le recensement entre le 16 janvier et le 15 février 2020. Ce travail sera assuré par deux agents recenseurs, Mmes Virginie PÉROTTEAU et Noëlla NORIGEON. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

2020 sera aussi le renouvellement de l'équipe municipale. Pour ma part, j'arrête mon engagement car je considère qu'il faut de nouvelles idées pour Saint-Laurs. Je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée pendant ces 5 mandats. Je remercie particulièrement tous ceux qui ont travaillé avec moi, m'ont soutenu sans défaillance ce qui m'a permis d'accomplir ma tâche dans la sérénité la plus totale.

Pour la dernière fois en tant que Maire, permettez-moi de vous présenter en mon nom et au nom de l'équipe municipale mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Gilbert Bouzu

Infos municipales

Commission Bâtiments, Voirie et Environnement

Aménagement de la RD 129

Pour cette année 2019, la Municipalité s'est principalement consacrée au projet d'aménagement et de sécurisation de la route départementale 129.

Les travaux ont débuté le 5 novembre 2018 dans le secteur de l'église avec la préparation du futur plateau. L'aménagement de la Place de l'Abbé Sabouraud et l'empierrement du ruisseau pour soutenir les abords de l'église ont été menés de front.

Sur la fin de l'année, ont été réalisées les chicanes sur Saint-Laurs ainsi que la pose d'avaloirs sur la route de la Bruyère. Le paysagiste était présent pour réaliser les plantations au fur et à mesure de l'avancée des travaux.



Puis, au début de l'année 2019, les ouvriers ont commencé l'aménagement de la place de la mairie. Les conditions climatiques les ont quelque peu retardés et les travaux ont donc duré plus longtemps que prévu. Nous nous excusons auprès de nos concitoyens pour les gênes occasionnées durant cette période. Fin mars, la passerelle qui enjambe le ruisseau de la Rampière, a été posée.

Lors des travaux, quelques modifications ont dû être apportées par rapport au projet initial notamment la réfection des revêtements des places de l'église et de la mairie. C'est pourquoi un avenant au marché a été autorisé par le Conseil Municipal le 5 novembre 2019.

	Dépenses	Recettes
Maîtrise d'œuvre	32 400,00 €	
Lot n° 1 : Aménagement VRD		
Offre initiale : 475 014,60 €		
Travaux en moins : 16 013,66 €	491 882,92 €	
Travaux supplémentaires : 32 881,98 €		
Lot n° 2 : Plantations		
Offre initiale :	58 709,27 €	
Moins value :		
Plus value :		
DETR		200 000,00 €
CAP 79 (Département)		35 681,00 €
Programme de soutien pour l'investissement		60 000,00 €
Amendes de police		12 810,00 €
Emprunt		100 000,00 €
Autofinancement		174 501,19 €
	582 992,19 €	582 992,19 €



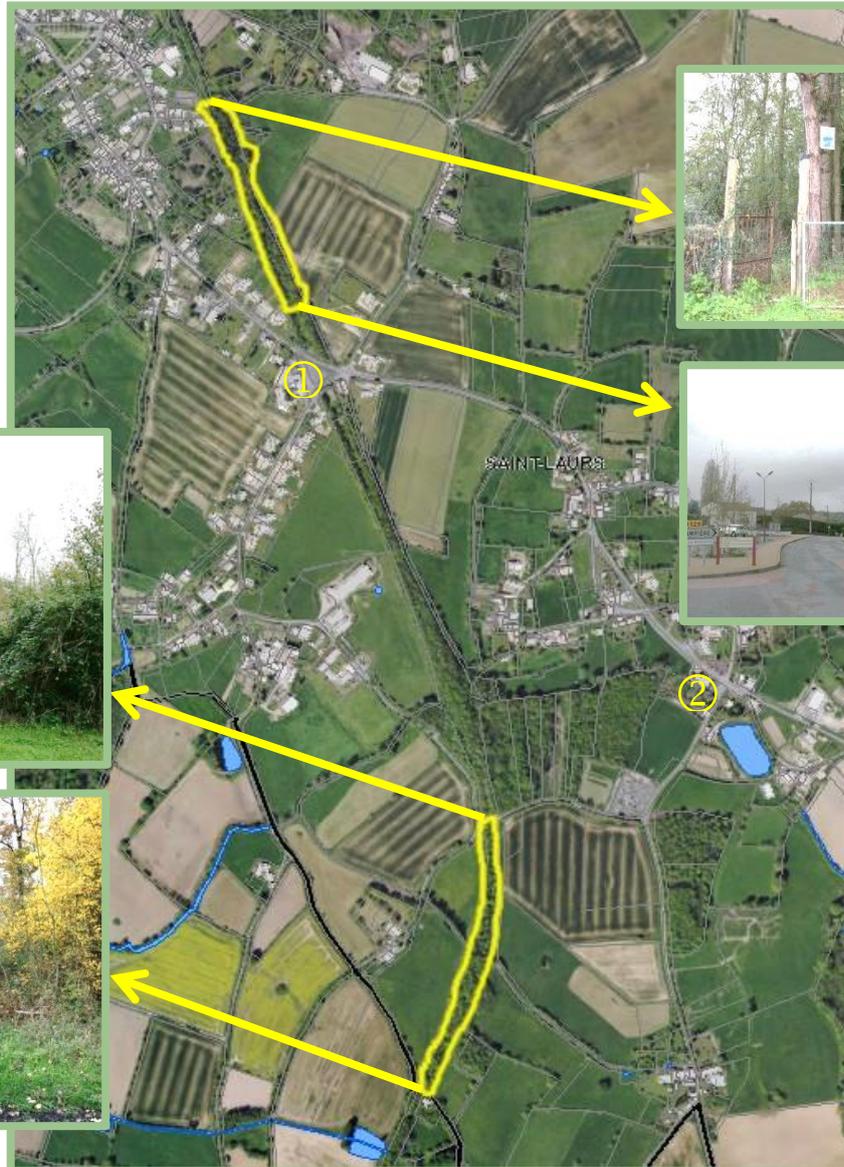
Là aussi, les mauvaises conditions météorologiques ont retardé la réalisation des goudrons. Les travaux se sont terminés par l'installation des chicanes dans le secteur de la Rampière puis courant septembre, le cheminement PMR a été réalisé d'un bout à l'autre de la Commune.

Les bancs présents sur la place de la mairie ont été déplacés aux abords du terrain multisports et de la boîte à livres.

Acquisition de terrain

Depuis le mois de novembre la Municipalité a fait l'acquisition de nouveaux terrains sur l'ancienne ligne de chemin de fer pour la somme de 7 000 €. Ces deux parcelles, d'une superficie totale de 2 ha 65 environ, sont destinées à la randonnée. Vous pouvez dès à présent les emprunter.

① Mairie



② Eglise



Travaux et équipements divers

Chemin de la Bruyère : des travaux de réfection du chemin de la Bruyère ont été réalisés pour un montant total de 4 430 € TTC.

Mur de soutènement de la place verte : le Conseil Municipal a voté la réfection de ce mur. Le crépi et les jointements seront effectués afin d'empêcher les pierres de se détacher. Ces travaux sont confiés à la SARL Lebegue pour un montant de 5 990.40 € TTC et commenceront dès que possible.

Locatif allée des Prunus : nous avons profité du changement de locataire allée des Prunus pour effectuer des travaux de peinture. L'ensemble du logement a été totalement repeint par l'entreprise Besselièvre pour un coût de 4 466.40 € TTC. Par ailleurs, les convecteurs de chauffage ont été remplacés par l'entreprise Aumand Palluau pour un montant de 2 219.75 € TTC afin d'améliorer les performances énergétiques du logement.

Équipement salle des fêtes : la hotte de la salle des fêtes a été remplacée pour un montant de 492 €.

Équipements école et mairie : les photocopieurs de l'école et de la mairie ont été changés, les contrats de location ont été signés pour le même tarif que l'an passé.

Équipements école : les trois classes de l'école ont été équipées de vidéo projecteurs et tableaux interactifs. Ces équipements viennent moderniser les techniques de travail des enseignants. C'est le fournisseur Service Bureau Informatique qui a été retenu par le Conseil Municipal en date du 25 juin 2019 pour un montant total de 8 948.06 €. Par ailleurs, l'installation de volets roulants intérieurs est prévue pour une valeur de 2 116,80 €.



Équipements technique : la Commune a fait l'acquisition d'un nettoyeur haute pression pour les services techniques. Le Conseil a retenu la proposition faite par Motoculture de l'Autize pour un montant TTC de 1 814,40 €.

Eclairage public : en novembre, le Conseil a acté la reprise du réseau d'éclairage public suite aux travaux d'enfouissement de réseaux sur la Commune. Le Conseil Municipal a retenu la proposition d'Engie pour un montant de 23 238,08 € TTC.

Le PLUi Gâtine Autize

La Communauté de Communes élabore depuis 2017 un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des douze communes de l'ancien territoire Gâtine Autize (Ardin, Béceleuf, Beugnon-Thireuil, Le Busseau, Coulonges-sur-l'Autize, Faye-sur-Ardin, Fenioux, Puy-Hardy, Saint-Laurs, Saint-Maixent de Beugné, Saint-Pompain, Scillé).

Ce document remplacera courant 2020 les dispositions du Règlement National d'Urbanisme qui s'appliquent aujourd'hui à Saint-Laurs.

Le Conseil Communautaire a « arrêté » le projet de PLUi en septembre 2019 et le Conseil Municipal l'a validé en séance du 5 novembre 2019. Il sera soumis pour avis et observations à l'ensemble de la population lors de **l'enquête publique** qui se déroulera du **8 janvier 2020 à 9h00 au 10 février 2020 à 17h00**.

Durant cette période, le dossier d'enquête publique sur le PLUi sera consultable :

- en support papier et numérique au siège social de la Communauté de Communes Val de Gâtine (Place Porte St-Antoine à Champdeniers),
- en support papier dans les mairies,
- en téléchargement sur le site Internet <https://www.valdegatine.fr>, rubrique Vivre et Habiter, Urbanisme.

Les observations du public pourront être soit consignées sur les registres d'enquête ouverts dans les mairies et au siège de la Communauté, soit adressées par courrier au commissaire enquêteur (adresse CC Val de Gâtine – Place Porte St-Antoine – 79220 Champdeniers), soit par mail à commissaire-enqueteur@valdegatine.fr

Quelle que soit la commune sur laquelle se situe la remarque, chaque intéressé peut se rendre à la permanence de son choix. Retrouvez la liste des permanences, le dossier complet et le détail de l'enquête publique sur le site <https://www.valdegatine.fr>.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Gâtine Autize

Du 8 janvier au 10 février 2020

**A Saint Laurs, le commissaire
enquêteur recevra le public
à la mairie,
le mardi 28 janvier 2020,
de 9h00 - 12h00**

Le projet de Parc Naturel Régional (PNR)

Le 15 octobre 2019, la préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine, Fabienne BUCCIO, a rendu un avis favorable sur l'opportunité de créer un Parc Naturel Régional en Gâtine poitevine.

La prochaine étape sera consacrée à l'écriture du projet de Charte du Parc.



Ce projet, à l'image des premières études, sera construit, par le Pays de Gâtine, en collaboration avec les élus et les forces vives du territoire. Le projet de Charte a ensuite vocation à évoluer au fur et à mesure des différents examens des instances nationales et de l'enquête publique jusqu'à sa version finale. Celle-ci sera soumise aux élus : c'est l'adhésion des communes à la Charte qui dessinera le périmètre du futur Parc. La Région entérinera ensuite la position des communes et c'est le Premier Ministre qui décernera le label PNR au territoire.

L'objectif est d'aboutir à la version finale de la Charte et à la labellisation PNR, lors du prochain mandat pour que les élus qui auront travaillé sur ce projet puissent également se prononcer sur sa validation. Le Pays de Gâtine qui porte le projet de PNR laissera alors sa place au Syndicat Mixte du Parc.

Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - pays-de-gatine@gatine.org

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine ».

La Charte du PNR ? C'est quoi ?

La Charte est une feuille de route pour construire la Gâtine de demain. On y écrit la situation du territoire (le point de départ) et l'objectif à atteindre en identifiant précisément les instructions pour y arriver. La Charte du Parc est valable 15 ans. Elle se décline ensuite en plans d'actions pluriannuels afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine paysager et architectural, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

Parc éolien Saint Laurs – Beugnon-Thireuil

Dans le cadre de l'enquête publique qui a eu lieu du 18 février au 21 mars 2019 et relative à la demande d'autorisation présentée par WPD, la préfecture des Deux-Sèvres a invité le Conseil Municipal à émettre un avis sur l'exploitation du parc éolien prévu sur les Communes de Saint-Laurs et de Beugnon-Thireuil.

Le 26 mars 2019, le Conseil a donné, à l'unanimité des membres présents, un avis favorable à l'exploitation d'un parc éolien sur ces deux Communes.

Le projet en quelques chiffres :

Parc de 6 éoliennes de 180 m d'une puissance de 3 à 3.45 Mw.

Implantation : 3 à Saint-Laurs, 3 au Beugnon-Thireuil.

Coût du projet : 31 050 000 €.

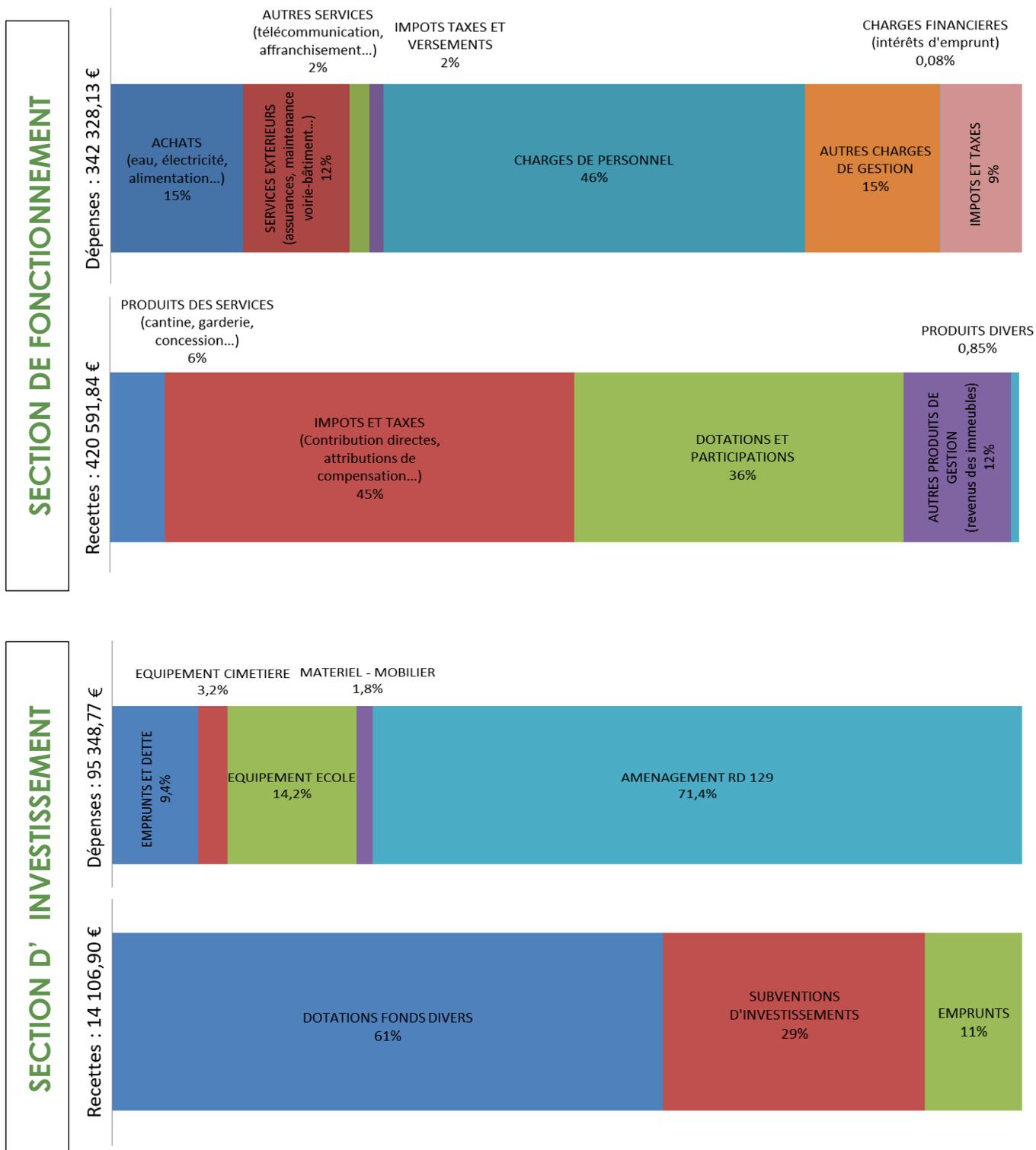
Production estimée à 74 000 000 kWh/an soit la consommation en électricité de plus de 54 000 personnes (hors chauffage).



Commission Finances

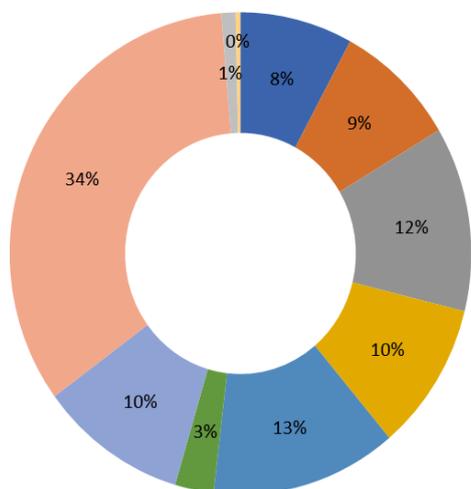
Exercice 2018 d'après le compte administratif

Le compte administratif est, en quelque sorte, le bilan des dépenses et recettes réalisées par la Commune pour l'année écoulée. Il est constitué de deux sections : le fonctionnement (dépenses et recettes courantes) et la section d'investissement qui regroupe les grands projets de la Commune.



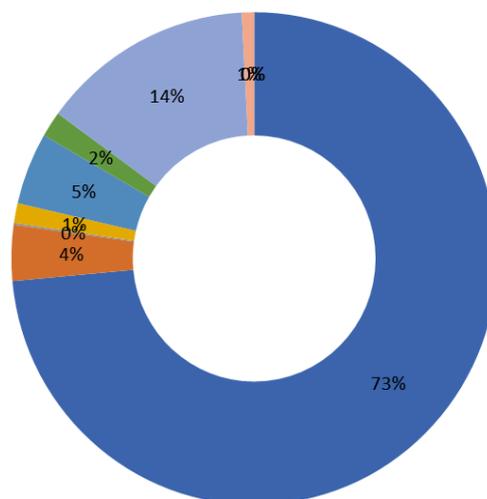
REPARTITION PAR POLE D'ACTIVITE

Dépenses



- DOTATIONS
- DIVERS
- ADMINISTRATIF
- ECOLE
- CANTINE
- GARDERIE
- BATIMENTS COMMUNAUX
- VOIRIE - ESPACES VERTS
- MANIFESTATIONS COMMUNALES
- SUBVENTIONS

Recettes



Dépenses liées à l'école

ECOLE		CANTINE		GARDERIE	
Eau	196,48 €	Eau	261,98 €		
Electricité	1 864,68 €	Electricité	932,33 €		
Chauffage	1 887,26 €	Chauffage	471,81 €		
Produits entretien	562,79 €	Alimentation	15 961,04 €	Alimentation	125,12 €
Fournitures scolaires	3 507,60 €	Produits entretien	402,73 €		
Téléphone + internet	1 033,04 €	Fournitures diverses	722,92 €		
Entretien des bâtiments	2 809,20 €	Frais de contrôle	535,56 €		
Maintenances diverses	1 710,86 €	Maintenances diverses	534,01 €		
Charges de personnel	23 842,24 €	Charges de personnel	23 770,53 €	Charges de personnel	10 465,88 €
Investissement	- €	Investissement	9 513,60 €	Investissement	- €
		Recettes	18 741,55 €	Recettes	7 196,00 €
Dép. totales hors inv.	37 414,15 €	Dép. totales hors inv.	43 592,91 €	Dép. totales hors inv.	10 591,00 €
		Solde	24 851,36 €	Solde	3 395,00 €
Nombre d'enfants scolarisés	67	Prix du repas enfants	2,15 €	Nombre d'heures effectuées	602
Coût par enfant à la charge de la municipalité	558,42 €	Nbre total de repas servis	8169	Coût de l'heure restant à charge de la municipalité	5,64 €
		Coût de revient alimentaire	1,95 €		
		Coût de revient total	3,04 €		

Commission Ecole

Combien d'élèves à l'école ?

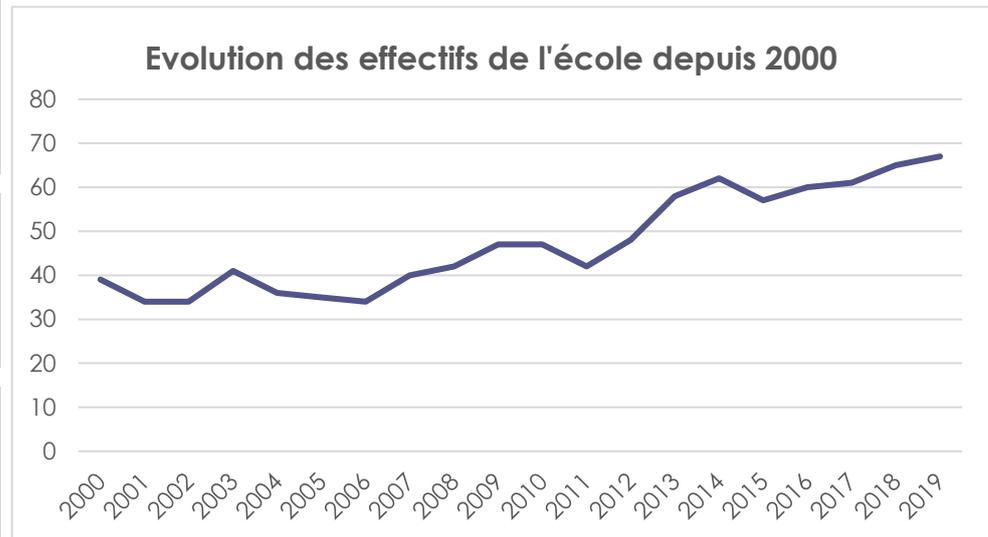
L'école compte 67 enfants tous niveaux confondus lors de cette rentrée 2019.
La répartition dans les trois classes est la suivante :



Mme Estelle PLANCHIN
8 Petites Sections
3 Moyennes Sections
13 Grandes Sections
24 élèves en maternelle

Mme Agnès BALOGÉ
7 CP
8 CE1
5 CE2
20 élèves

Mme Marie BARRAUD
4 CE2
7 CM1
12 CM2
25 élèves



La prochaine rentrée devrait voir les effectifs légèrement baisser avec le départ de 12 CM2 et l'arrivée de seulement 5 petits mais les années suivantes sont prometteuses !

Zoom sur la restauration

Le temps de restauration doit permettre aux enfants de déjeuner dans un climat rassurant, de calme et de plaisirs gustatifs.

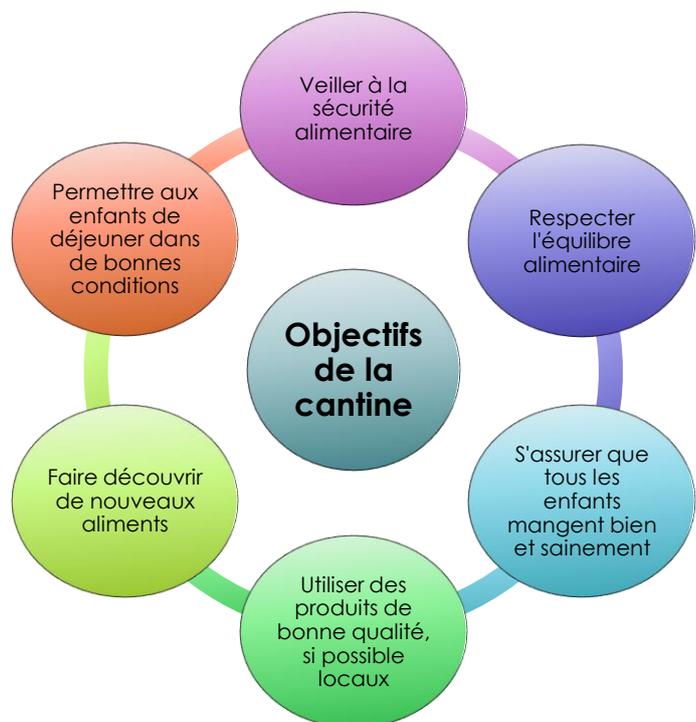
Parfois nous avons l'occasion de créer des surprises pour leurs papilles.

Monsieur SUIRE, notre ancien boulanger le fait très bien depuis de nombreuses années. Il confectionne et fait cadeau à la cantine de gâteaux dont son fameux gâteau des mineurs « gorgé d'histoire ». On entend dans les petites bouches des enfants « Huummm ! », « C'est crop crop bon ! », « Succulent ! »... Roger y est très attaché et défend les valeurs de notre école et de notre cantine.

Monsieur BOUJU aussi, fait don de légumes « made in la Rampière », on ne peut pas plus local. Ainsi, il contribue au bien-être et à la qualité de l'assiette de nos petits. Tous ces dons permettent de réduire le coût des repas.

A la fête du pain, le boulanger d'Ardin offre à tous les enfants une petite boule de pain. Les petits gourmands repartent l'eau à la bouche, fiers de ce présent.

Merci, merci beaucoup à toutes ces personnes qui contribuent au bonheur et au bien-être de nos chérubins.



Cette année le projet de l'École est basé sur :
 « L'Histoire de nos jours à La Préhistoire... Mais l'école a-t-elle toujours existé ? »

Tout le monde connaît la fameuse chanson :

*Qui a eu cette idée folle un jour d'inventer l'école ?
 Qui a eu cette idée folle un jour d'inventer l'école ?
 C'est ce sacré Charlemagne, sacré Charlemagne !*



... Eh bien pas vraiment !!

L'école de nos jours

L'instruction est obligatoire dès l'âge de 3 ans depuis la rentrée 2019 mais l'école n'est pas obligatoire, certains enfants sont donc scolarisés chez eux.

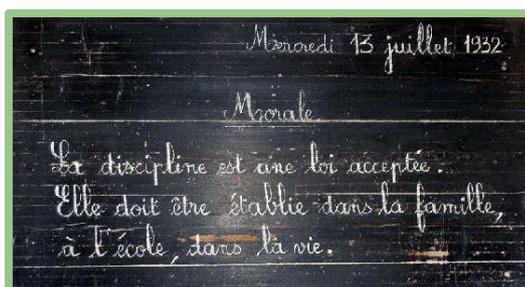
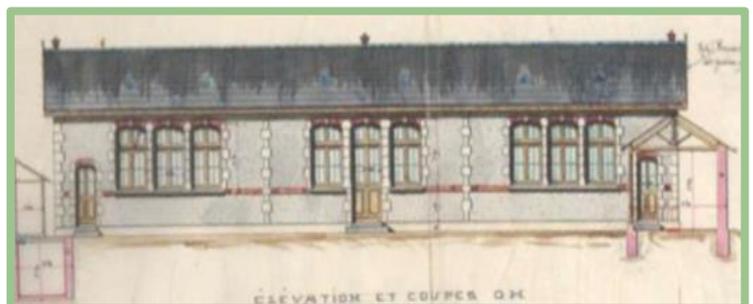
Les enfants doivent pouvoir bénéficier d'une instruction gratuite, obligatoire et laïque de 3 à 16 ans.



L'école du 20^{ème} siècle

En 1900, l'école « Emmanuel Girard » est créée en même temps que la mairie.

Ces deux bâtiments se trouvent, à l'époque au milieu des champs... mais centrés par rapport aux deux noyaux d'habitation de la Commune. Le bourg de Saint Laurs est groupé autour de l'église, il est à vocation plutôt agricole et le village de La Rampière, peuplé essentiellement de mineurs. A cette époque, beaucoup d'enfants fréquentaient l'école qui comportait déjà trois classes... dans le bâtiment ancien.



Avec l'exode rural et la fermeture des mines, l'école a perdu bon nombre d'élèves jusqu'à descendre sous la barre des 40 à la fin des années 90 - début 2000. Il n'y avait donc que 2 classes : la maternelle et CP d'un côté, les sections du CE1 au CM2 de l'autre.

La classe « du milieu » servant de dortoir, de bibliothèque et de lieu d'accueil.

Ce n'est qu'en 2012 que l'école a retrouvé 3 classes avec l'implantation d'un modulaire pour accueillir les sections de maternelle. En effet l'école avait à nouveau franchi la barre des 50 élèves notamment grâce à l'arrivée de nouveaux habitants route de la Bruyère.



L'école du 19^{ème} siècle

Jules FERRY alors député, fit voter une loi dans les années 1880 pour que l'école devienne gratuite, obligatoire et laïque.

L'école devient alors un ascenseur social pour tous les enfants d'ouvriers et d'agriculteurs qui accèdent ainsi à l'éducation. Les instituteurs deviennent les piliers de cette éducation Républicaine et vont imposer à tous les enfants la langue française. Beaucoup se sont fait taper sur les doigts à coups de règle pour avoir parlé patois que ce soit à Saint-Laurs, en Bretagne ou au fin fond de la Corrèze... tous ces patois locaux étaient bien souvent la langue qu'ils entendaient chez eux depuis leur enfance.



L'école sous l'Ancien Régime

L'époque moderne voit se développer les « petites écoles » destinées à donner une instruction de base aux enfants (lire, écrire, compter). Le roi Louis XIV oblige les parents de France à envoyer leurs enfants dans les écoles paroissiales, dites « petites écoles ». Cette obligation s'applique aux enfants jusqu'à l'âge de quatorze ans. Le pouvoir royal encourage ces écoles, mais sans s'impliquer, ni pour l'organisation, ni pour le financement. Les petites écoles sont donc sous la dépendance des évêques et des communautés locales. Le financement vient uniquement des familles, ce qui ne favorise pas un enseignement suivi. Ces petites écoles, surtout présentes dans les villes et dans certaines régions, sont généralement réservées aux garçons.

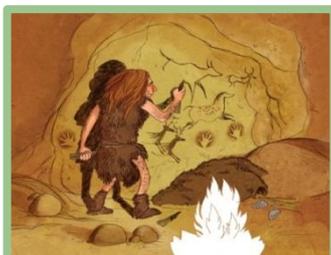


L'école au Moyen Âge

Et alors, c'est Charlemagne qui a inventé l'école ?

C'est une idée fausse. Il est vrai qu'il crée l'école du Palais à Aix-la-Chapelle, l'enseignement n'était alors dispensé qu'aux enfants issus des milieux les plus aisés.

En fait, la Gaule romanisée disposait déjà d'écoles municipales mais qui étaient surtout implantées dans les grandes villes et plutôt réservées aux études supérieures.



Pas d'école ?

Moralité : les enfants, si vous ne voulez plus aller à l'école, il faut remonter au temps des Cro-Magnons... et en plus ils avaient le droit d'écrire sur les murs !

Les apprentissages de l'année

Le projet de l'école de l'année scolaire 2018-2019 portait sur le « Vivre ensemble » et la coopération.



Ce thème a permis aux enseignantes de faire un travail transversal dans de nombreuses disciplines : la littérature, les arts visuels, la musique ou encore l'histoire de l'art. Au mois de mars, les élèves ont réalisé une exposition au sein de l'école sur la représentation des sentiments comme la joie, la colère, la peur...

Durant cette année scolaire, chaque classe a eu la chance d'assister à des spectacles en lien avec le thème de l'année. La classe de maternelle a pu apprécier un spectacle de percussions corporelles « Tam tam » à Echiré racontant l'histoire d'un homme et d'une femme dont la timidité et la maladresse empêchent d'être à l'aise avec les mots. C'est avec des gestes qu'ils vont choisir de s'exprimer.



Ils ont également assisté, au mois de mai, à un spectacle de marionnettes « Faim de loup » à Villiers-en-plaine.



La classe des CP/CE1 a assisté au visionnage de « Pachamama », un film d'animation sur le respect de la Terre. Le 11 février, toutes les classes de l'école élémentaire sont allées voir, à l'espace Colonica, "Madame Gascar". Ce spectacle, qui mélange le chant, la danse et la musique traditionnelle de Madagascar fait découvrir la force d'une culture porteuse d'entraide et de respect.



Pour finir, la classe des CE2/CM1/CM2 est allée voir une pièce de théâtre au CAC à Niort, « Le discours de Rosemarie ». C'est l'histoire d'une jeune fille qui n'en peut plus d'être timide et transparente, elle veut faire sortir sa colère, laisser jaillir les mots qu'elle a retenus depuis si longtemps. Elle se présente donc comme déléguée de classe. Les enfants ont découvert les coulisses d'une véritable campagne électorale et ont été témoins des jeux de stratégies et de manipulations.

Toutes les classes ont également fait des rencontres sportives avec d'autres écoles dans le cadre de l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré).



Pour clôturer ce projet sur le « Vivre ensemble », la sortie de fin d'année a eu lieu le jeudi 18 juin à la ferme des Noues à Moncoutant. Cette journée avait pour thème la coopération avec, en complément, un atelier d'arts plastiques dans la classe maternelle.



Dans notre dernier bulletin municipal, nous vous avons mentionné que la Municipalité allait équiper les 3 classes de tableaux numériques interactifs (TNI). C'est chose faite, ils ont été installés dans les classes durant les vacances de la Toussaint. Peut-être certains ne savent-ils pas ce qu'est un TNI ? C'est un tableau qui est relié à un ordinateur et à un vidéoprojecteur. Adieu la craie ! Les enseignants ont ainsi un accès direct à des ressources présentes sur internet, peuvent montrer des vidéos, des œuvres d'art et utiliser des logiciels où l'enfant est acteur et interagit avec le tableau. Cet outil s'inscrit dans le « plan du développement des usages du numérique à l'école » préconisé par l'Éducation Nationale. Dans le prochain bulletin, nous ne manquerons pas d'interroger les enseignantes et les élèves pour savoir ce qu'ils en pensent et ce que cela a changé dans leur manière d'enseigner et d'apprendre.

Classe des petites, moyennes et grandes sections



De gauche à droite et de haut en bas :

Estelle PLANCHIN
Gabriel AUTIN
Léa DANIAUX
Maëli DEBRAUX
Liam PEROTTEAU
Léana BLANCHET DUFOUR
Noëlla NORIGEON
Marie-Zélie GRELIER
Élyna ROSSARD
Jaya PILLAC
Kassandra SEGARD
Loukas MINEAU
Mathis JARRY
Emma BAUDOUIN
Lucas CHERRIERE
Inaya PANNETIER
Adèle THIBAUT
Lola COMTE
Arthur BALLANGER
Laurianna BROCHET
Emy COLIN
Léna BOUJU
Énora RUPIN - - GAUTIER
Sylas SZAWYL-TOUSSAINT
Clarisse ANDRÉ
Stéphane BERTAUD
Graziella VRIGNAUD

Classe des CP et CE1



De gauche à droite et de haut en bas :

Maélys JEAN
 Jade BAUDOUIIN
 Valentin BERTAUD
 Agnès BALOGÉ
 Jodie BLONDET
 Shayna PANNETIER
 Mila-Rose BENEZET
 Léon ANDRÉ
 Annaëlle NORIGEON
 Lilwenn CHAMOUARD
 Hina TEUIRA
 Enzo ROSSARD
 Émeline SIMONNEAU
 Iris PILLAC
 Zoé SIMONNET
 Léonie BALLANGER
 Timéo ETIENNE
 Abigcèle MARATRAY
 Élina BILLARD
 Nathan COURCAUD-PEYROULET
 Faustine GRELIER

Classe des CE2, CM1 et CM2



De gauche à droite et de haut en bas :

Marie BARRAUD
Jeanne BLANCHARD
Sélène MARATRAY
Anaël BESSE
Éloïse DEBORDES
Kimberley DONNE
Alicia RUPIN--GAUTIER
Maéline ANDRÉ
Alice DUTEAU
Maeva PEROTTEAU
Laly VRIGNAUD
Mailly CHERRIERE
Lalie NORIGEON
Alban MINEAU
Lilou BARGES
Clémence SOULEZELLE
Nathan DESNOUES
Kenny COUTAULT
Mathilde GAUTIER
Tino TEUIRA
Timothée PEROTTEAU
Laëla PANNETIER
Flora ETIEN
Juline PEITI

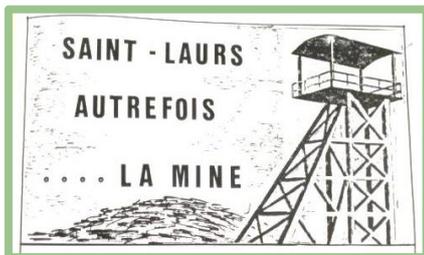
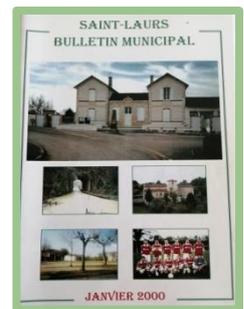
Commission Culture



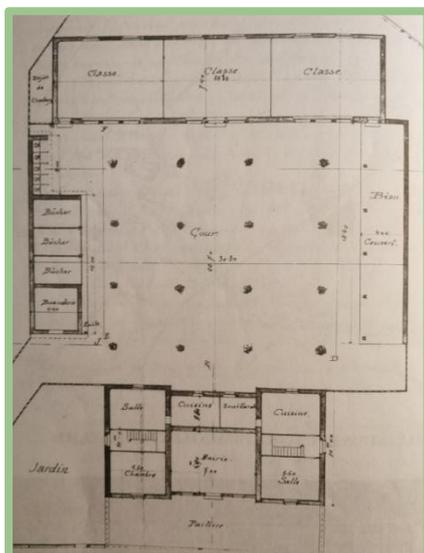
2020 est une année anniversaire pour notre bulletin municipal. Cela fait 30 ans qu'il existe. La première édition a vu le jour en 1990. C'est pour nous l'occasion de faire une rétrospective des différents bulletins municipaux et ainsi voir les évolutions qu'il a subies au cours de ces trente années.

Sur la forme, il a bien sûr évolué. Au départ, tous les textes étaient tapés à la machine à écrire. Il faudra attendre le bulletin de l'année 1996 pour voir apparaître des textes saisis sur informatique. Pourquoi en 1996 ? Car en 1995, la Mairie s'est dotée de son premier ordinateur.

L'année 2000 a vu l'apparition de la couleur mais uniquement sur sa couverture, les photos présentes à l'intérieur du bulletin resteront en noir et blanc jusqu'à l'édition 2009. L'impression de ces bulletins a été réalisée par différents reprographistes jusqu'en 2016. Depuis, c'est l'imprimerie Raynaud de Coulonges-sur-l'Autize qui en la charge ; il en résulte une meilleure qualité d'impression.



Sur le fond, il a connu aussi quelques changements. Depuis le début, on y trouve une rubrique sur la vie municipale, sur les différentes associations de la Commune et sur les faits importants de l'année écoulée. Parfois des habitants de la commune tels que, Paul ANSGAR, Pierre AUBRIT, Bernard DELATTRE, Lucienne ELIE, Robert LASSALLE ou encore un historien Michel MONToux, ont pris leur plume pour retracer le passé de notre Commune. Bien sûr, l'un des principaux sujets traités est l'histoire des mines.

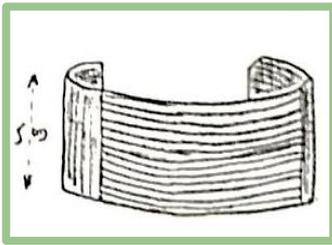


Mais il y a aussi eu des articles sur les pompiers, sur les lavoirs, sur la « fée » électricité, sur l'école, sur les loups et bien d'autres sujets encore qui sont une véritable mine d'or pour les générations futures car si les paroles s'envolent, les écrits, eux, restent...



La Pompe à Incendie achetée par la commune de Saint-Laurs en 1907.

- Demandez donc à nos anciens cantonniers, aujourd'hui en retraite, quel était leur travail tous les samedis matins !
... Nettoyage des lavoirs de la commune !



En parlant d'or, savez-vous qu'a été découvert à Saint Laurs en 1846 un collier en or datant du 2^{ème} millénaire avant J-C et qu'il est exposé au donjon de Niort ? Dans le bulletin de 1993, Robert LASSALLE en avait fait le croquis. Aujourd'hui, nous pouvons compléter son article en y ajoutant la photo en couleur. L'Histoire n'est pas une science figée, elle peut être enrichie par les nouvelles générations, la preuve !



Certains bulletins ont également comporté des pages d'humour, des histoires en patois ou des pages de jeux comme des mots croisés ou fléchés réalisés parfois par des habitants de la Commune.

*SI I FINISSIANT L'ANAILLE EN
RIGOLANT QU'EN PENSEZ -V !!!*

A l'école, l'instituteur interroge les élèves sur les mesures de capacité.

- Dis-moi, mon petit Jeannit' qu'est-ce qu'il y a au-dessus du litre ?
- I o sais pas, Monsieur !
- Voyons. réfléchis un peu ! Au-dessus du litre, il y a... ?
- Au-dessus dau litre...bé...ol' a... le bouchon !



On a également vu apparaître la pluviométrie de l'année en 2000, les coordonnées des artisans de la Commune en 2003, les photos des nouveau-nés en 2005, la revue de presse en 2006, les photos de classe en 2007 et les infos cantonales en 2009.

En 1990, le Conseil Municipal de l'époque a expliqué en première page le « pourquoi ? » de ce bulletin municipal : « Ce bulletin n'est pas un chef d'œuvre de littérature, loin de là, il veut simplement être le reflet des activités de l'année. Activités de vos élus, des associations et d'autres rubriques qui peuvent vous intéresser ».

Même s'il a évolué sur le fond et la forme durant toutes ces années, le but de ce bulletin est resté le même : garder une trace écrite de ce qui s'est passé sur notre Commune le temps d'une année et parler de sujets qui pourraient intéresser ou divertir les Saint-Laurentins. Souhaitons-lui de connaître encore de belles années... cela voudra dire que Saint-Laurs est toujours une commune active.




La Pluviométrie de l'Année

(3615 les pieds dans l'eau)

Mois	Mm.	Observations
janvier	54	Bon Départ pour l'Année
février	97	ça se gâte
mars	73.5	Peut mieux faire !
avril	39	Découvre toi d'un fil
mai	103	S'il te plaît, mets tes bottes
juin	32	l'été s'annonce bien
juillet	71	Il était beau mon p'tit maillot
août	94.5	Automne précoce
septembre	30	Y'a plus d'saison !
octobre	131.5	Ne pas arroser le jardin pour le moment
novembre	98.5	Pour un demi mois, c'est sympa

L'écriture d'articles dans le bulletin n'est pas réservée à la Commission Culture ni aux Présidents des différentes associations de notre Commune. Ce bulletin est ouvert à tous.

Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à prendre votre plume...

Pour cela, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie avant le mois de septembre.



Commission Fêtes Et Cérémonies

Les vœux du Maire



Le vendredi 11 janvier, le Conseil Municipal avait convié l'ensemble de la population à venir partager le verre de l'amitié. À cette occasion, Monsieur le Maire a exposé les différents travaux de sécurisation de la départementale 129 qui allaient s'échelonner dans les prochains mois. Sachant la gêne que cela engendrerait pour les riverains, il s'en excusait par avance. Il a ensuite invité les différents présidents des associations de la Commune à présenter leurs activités en quelques mots, notamment pour les nouveaux habitants. 6 nouvelles familles sont arrivées dans notre Commune en 2018.

Les commémorations des 8 mai 1945 et 11 novembre 1918

C'est sous un temps maussade que le Conseil Municipal a accueilli les habitants de la Commune pour participer à la commémoration du 8 mai. Après la minute de silence, la Marseillaise a été entonnée par les enfants.



Le temps pluvieux du 11 novembre n'a malheureusement pas permis de faire toute la cérémonie en plein air.

Au cours de son allocution, monsieur le Maire, a lu le discours de la secrétaire d'état auprès de la ministre des armées. Celui-ci s'est conclu par la lecture des noms des 5 soldats morts pour la France en « opex » (opération extérieure) en 2019. Par cette lecture, la Nation a ainsi rendu hommage aux soldats tués en mission à l'étranger, qui depuis 1963, s'élève au nombre de 549.



« Nos morts vivront tant qu'il y aura des vivants pour penser à eux. »

La Fête Nationale

Pour cette année 2019, l'équipe municipale a voulu continuer son voyage autour du monde, pour atterrir, après quelques heures de vol en Italie. Nous avons pu traverser Venise à bord d'une gondole, puis direction le stadium où un « Martini schweppes » était offert par la Municipalité.

Après une petite balade dans les rues de Rome, "La maison de la Pizza" de Villiers-en-Plaine nous avait concocté un osso buco, et pour le dessert, Monsieur Laurent MARTIN, boulanger d'Ardin, nous régalaient les papilles avec un tiramisu.

L'après-midi s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Nous remercions l'APE qui nous a gracieusement prêté les jeux en bois. L'ACCA et le Cercle de l'Amitié ont préparé sandwiches et grillades pour terminer la soirée.



Comme chaque année, les plus jeunes étaient impatients de voir la nuit tomber sur le Stadium, afin de participer à la traditionnelle retraite aux flambeaux menée tambour battant par Monsieur le Maire. Notre soirée s'est achevée par un joli feu d'artifice.

Vie de la Commune

L'État Civil

Naissances

Mia SOULARD DESAN

Née le 28 décembre 2018
à NIORT



Joyce BROCHET

Née le 1^{er} janvier 2019
à NIORT



Eliot DA SILVA

Né le 15 octobre 2019
à NIORT



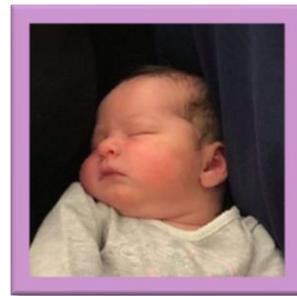
Nathan CHALONS

Né le 29 octobre 2019
à POITIERS



Laurine SIMONNEAU

Née le 12 novembre 2019
à NIORT



Mariages

**Maxime PANNETIER &
Ludivine CHABOT**

Le 24 août à St-Hilaire des Loges



**Natacha ODEKERKEN &
Sylviane CHAILLOT**

Le 21 septembre à Saint-Laurs



**Nicolas BLONDET &
Céline MACOUIN**

Le 28 septembre à Saint-Laurs



Décès – Inhumation

Le 26 janvier Paulette LE GUILLANT
 Le 3 février Alain COCHARD
 Le 20 avril Guy BAUDU
 Le 4 mai Josiane BAILLY

Le 17 août Jean GIRARD
 Le 11 septembre Philippe BELLEAU
 Le 24 novembre Marie-Thérèse BERTRAND
 Le 25 novembre Bill WALTON

Arrivées et départs de Saint-Laurs

Bienvenue à ...

Janvier : Monique DELATTRE 37 rue du Quaireux
 Ludovic & Émilie PRIMAULT, Evan et Nathys 11 rue de la Mairie
 Mars : Gaëtan TAVENEAU & Léa BLAIS 59 rue de la Mairie
 Avril : Natacha ODEKERKEN & Sylviane CHAILLOT 69 rue de la Mairie
 Stéphane & Laurence PARENT et leurs enfants..... 41 rue du Quaireux
 Yan & Justine CHALMANDRIERE, Théo 19 rue de la Rampe
 Mai : David TURQUETIT 14 rue du Calvaire
 Amandine HERVÉ et ses enfants 7 impasse des Vignes
 Juillet : Jason DURAND & Tifanie BLANCHET, Léana et Taïley 8 route de la Bruyère
 Aout : Anita GUILBOT..... 27 rue du Quaireux
 Septembre : Jérôme BLANCHARD & Mélissa ROUSSEAU 16 chemin de la Fontaine
 Aurélien CAMBRA SALAMERO & Coralie RICHARD et Leny 32 rue de la Mairie
 Octobre : Jean-Michel & Anne-Marie FAREAUD et leur fille 82 rue de la Mairie
 Novembre : Jérôme et Alexandra CHOUTEAU, Kyra et Linoa..... 187 route des Orelles
 Décembre : Romuald RICHARD 56 rue de la Mairie

Au revoir...

M. Denis FONTAINE, ses enfants & Mme Magali DORE
 M. Alexis CAMPION et Axel
 M. & Mme Christian BORDE
 Mme Sabine BOUTET et ses enfants
 M. Laurent BRUNET

M. Antony COUTANCEAU
 M. & Mme Philippe EWSEROFF
 M. & Mme Daniel HURDYK
 M. Simon AUBRIT & son fils
 M. & Mme Christian SAUTON

Dispositif argent de poche



C'est la troisième année consécutive que le dispositif « argent de poche » est mis en place sur notre Commune. Cette année, c'est Anaëlle BENEZET qui a pu profiter de ce dispositif.

Son travail a essentiellement consisté à faire du nettoyage : des classes avec Graziella, du secrétariat de mairie et de la salle des mariages avec Maryse, de la cantine avec Mano. Elle a également fait de l'archivage informatique avec Maryse.

Elle a trouvé cette expérience très intéressante. Cela lui a permis de rencontrer de nouvelles personnes et de se rendre compte que certains travaux sont parfois éprouvants physiquement. Faire le ménage sollicite énormément le dos et elle tire son chapeau à Graziella et Mano qui doivent le faire quotidiennement en plus de leur travail d'ATSEM et de cantinière.

Si vous êtes mineur et âgé de plus de 16 ans et que ce dispositif vous intéresse, vous pouvez vous adresser à la Mission Locale de Parthenay au **05.49.94.23.46**.

Vive la musique !

Dans le bulletin précédent, nous vous avons parlé d'un concert gratuit que l'orchestre d'harmonie de Coulonges-sur-l'Autize devait donner en l'église de Saint-Laurs.



Nous revenons sur cet événement qui a bien eu lieu le 22 décembre 2018. Pendant plus d'une heure, cet orchestre a ravi nos oreilles avec des chants de Noël « Frosty the snow man », « Christmas song », « Carols of the bells » et encore bien d'autres morceaux. C'est avec bonheur que nous les avons retrouvés sur la place de la Rampière le 21 juin à l'occasion de la fête de la musique.

Cette fois-ci, ils nous ont enchantés avec notamment des musiques de films comme « Bodyguard », « Le château dans le ciel » ou encore une balade parmi les œuvres de Vladimir Cosma. C'est ensuite le groupe musical des Canepetières qui a pris le relais en nous emmenant « Siffler sur la colline » ou cueillir la « Fleur de Paris ».



Pour l'occasion, l'ACCA et le Cercle de l'Amitié avaient préparé de quoi boire et se restaurer et ainsi prolonger cette soirée.

Élections

Voici les résultats des élections européennes du 26 mai 2019 pour notre Commune.

Sur 413 électeurs inscrits, il y a eu 240 votants.

Sur les 34 listes, seules 16 ont obtenu des voix.

Participation au scrutin	Saint-Laurs
Taux de participation	58,11%
Taux d'abstention	41,89%
Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés)	5,00%
Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés)	3,75%
Nombre de votants	240

Les résultats de l'élection européenne pour la Commune de Saint Laurs

Jordan BARDELLA	Prenez le pouvoir, liste soutenue par Marine LE PEN	25,57%
Nathalie LOISEAU	Renaissance soutenue par la République en Marche et le Modem	21,46%
Yannick JADOT	Europe écologie	9,59%
François-Xavier BELLAMY	Union de la droite et du centre	7,31%
Raphaël GLUCKSMANN	Envie d'Europe écologique et sociale	5,48%
Manon AUBRY	La France insoumise	4,57%
Nicolas DUPONT-AIGNAN	Debout la France !	4,57%
Benoît HAMON	Liste citoyenne du printemps européen	3,65%
Ian BROSSAT	Pour l'Europe des gens contre l'Europe de l'argent	3,65%
Nathalie ARTHAUD	Lutte ouvrière, contre le grand capital, le camp des travailleurs	3,20%
Dominique BOURG	Urgence écologie	3,20%
Hélène THOUY	Parti animaliste	2,74%
François ASSELINEAU	Ensemble pour le frexit	2,28%
Florian PHILIPPOT	Ensemble patriotes et gilets jaunes	1,37%
Jean-Christophe LAGARDE	Les européens	0,91%
Francis LALANNE	Alliance jaune, la révolte par le vote	0,46%

En 2020, vous aurez à élire un nouveau Conseil Municipal.

Si vous n'avez pas la possibilité d'aller voter, pensez au vote par procuration.

La démarche vous est expliquée ci-dessous.



COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

1.



MANDATAIRE

CHOISIR LA PERSONNE QUI VOTERA À VOTRE PLACE

Elle doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune que vous et ne pas avoir reçu d'autre procuration.

2.



ÉTABLIR LA PROCURATION

Vous devez vous rendre avec une pièce d'identité au tribunal d'instance ou au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie pour la demander.

3.



LE JOUR DU VOTE

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa pièce d'identité à votre bureau de vote et vote en votre nom. N'oubliez pas de le prévenir car aucun document ne lui est envoyé !

Les correspondants locaux de presse

Le Courrier de l'ouest

Catherine PÉROTTEAU

☎ 05.49.75.29.20

✉ perotteauc@orange.fr

La Nouvelle République

Gérard DEFER

☎ 05.49.05.36.72 ☎ 06.15.39.82.11

✉ g.defer@sfr.fr

Le recensement



Cette année, le recensement se déroulera sur notre Commune du **16 janvier au 15 février 2020**.

Mesdames Noëlla NORIGEON et Virginie PÉROTTEAU sont nommées agent recenseurs, merci de leur réserver un bon accueil.

Voici quelques informations pour comprendre le but du recensement et la démarche à suivre.



Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au Conseil Municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme 60 % des personnes recensées

Un agent recenseur, recruté par votre Mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours**.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues par le secret professionnel.

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous répondez sur les documents papiers, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Les Entreprises

 <p>CHAIGNEAU DENIS TP</p> <p>99, rue de l'église 79160 ST LAURS ☎ : 05 49 77 51 17 - 📠 : 06 41 75 55 13 Par téléphone de préférence avant 8h ou après 19h</p>	 <p>GARAGE NEAU AGENT PEUGEOT</p> <p>83, Rue de la Mairie 79160 - SAINT-LAURS ☎ : 05 49 75 20 19 - 📠 : 05 49 75 26 05 @ : garage-neau@wanadoo.fr</p>	
 <p>Maprao</p> <p>SAWADI IMPORT</p> <p>155, rue de l'église 79160 ST LAURS 📠 : 06 88 18 27 66 @ : maprao@outlook.fr</p>	 <p>ETIENNE</p> <p>Chemin de la Bruyère 79160 ST LAURS 📠 : 06 63 99 34 14</p>	
 <p>SOULLARD Maxime BALLANGER</p> <p>2, rue de l'Église 79160 ST-LAURS 1, rue R. Schuman 79320 MONCOUTANT ☎ : 05 49 72 61 17 📠 : 06 87 73 17 84</p>	<p>SCIERIE ROYER Jérémy</p> <p>Route du Puits St-Laurent @ : jroyer@scieriesaintlaurs.fr</p>	 <p>L'atelier bois et tissus</p> <p>créations couture personnalisée pour enfants</p> <p>@ : atelierboiset Tissus@gmail.com</p>
<p>Service à la personne</p> <p>Christophe Geffard : Aide à la personne (CESU) : taille, tonte, nettoyage, vitrerie... 📠 : 06 09 79 61 38</p>		<p>Service à la personne</p> <p>Jean-Luc Jonquet : Tous services : entretien et petits travaux 📠 : 06 50 40 66 73</p>
<p>Garde d'enfant</p> <p>Christiane Guilloteau : Assistante Maternelle Agréée ☎ : 05 49 75 68 49</p>	<p>Garde d'enfant</p> <p>Nathalie Rupin : Assistante Maternelle Agréée ☎ : 05 49 77 50 84</p>	<p>Garde d'enfant</p> <p>Emeline ROSSARD : Assistante Maternelle Agréée 📠 : 07 82 34 00 73</p>

Vous pouvez figurer dans le prochain bulletin municipal en contactant la Mairie.

Une nouvelle entreprise sur notre Commune

Depuis le mois de mai 2019, Monsieur Gérard BELKACEM, qui auparavant effectuait du service à la personne comme informaticien, a créé son entreprise sur notre Commune.

Si vous avez un problème informatique quel qu'il soit, vous pouvez vous adresser à Monsieur BELKACEM dont voici les prestations :

- Dépannage à domicile ou en atelier pour particuliers ou professionnels.
- PC en panne, plantage, virus, problème de connexion internet.
- Réparation de votre ordinateur fixe ou PC portable toute marque.
- Intervention sur site rapidement et sur simple appel.
- Prise en main à distance.
- Maintenance de votre parc informatique.
- Installation et mise à jour de logiciels.
- Nettoyage de votre système d'exploitation : fichiers temporaires, malwares, base de registre...
- Installation de matériel imprimante, mémoire, disque dur, carte graphique et bien plus...



**Gérard Dépannage
 Informatique**

Dépanneur Installateur En Informatique

gerard-belkacem@orange.fr
<http://gerarddepannaginformatiquesaint-laurs.fr>
 07-85-20-66-54 / 05-16-81-52-56



Le tourisme

Vous devez recevoir de la famille ou des amis mais vous n'avez pas assez de place chez vous pour les loger ? Voici quelques adresses qui peuvent vous être utiles.

Au son du jardin poitevin

Chambre d'hôtes avec 2 chambres, 26 et 47 m², pour 2 et 4 personnes



Catherine MONNIER

11 rue de la Caumallièrre

☎ 05.49.75.90.51

✉ ausondujardinpoitevin@gmail.com

Chez François et Annie-Claude

Gîte de 2 chambres, 3 lits, pour 4 personnes



Chez Annie-Claude et François

6 place de l'abbé Sabouraud

☎ 05.49.75.07.47

Le refuge de la Hulotte

Studio avec 2 lits, pour 4 personnes



Chez Isabelle et Olivier

191 route du puits saint Laurent

☎ 06.26.73.24.69

Taxe de séjour

A compter du 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes du Val de Gâtine instaure la taxe de séjour sur le territoire intercommunal.

La taxe de séjour doit être payée par le vacancier qui loge dans un hébergement touristique payant.

La taxe de séjour est collectée par l'hébergeur entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre. La déclaration et le reversement de la taxe de séjour à la Communauté de Communes s'effectue avant le 1^{er} février de l'année suivante.

La taxe de séjour s'applique aux hébergements selon leur catégorie respective (voir tableau ci-après).

Catégorie d'hébergement	Montant par nuitée en €
Palaces	2,50
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	1,50
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1,00
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,60
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,50
Hôtel de tourisme 1 étoile, résidence de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	0,40

Catégorie d'hébergement	Montant par nuitée en €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles ou tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans les aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24h	0,40
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20
Hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	2.40% du coût par personne de la nuitée

Chaque hébergeur déclaré va recevoir une communication spécifique concernant la taxe de séjour. Si vous ne vous êtes pas déclaré en tant qu'hébergeur, veuillez le faire auprès de votre Mairie.

Pour plus de renseignements, contactez le **06.22.88.67.21**.

Carte ambassadeur



Vous habitez en Deux-Sèvres et vous avez plus de 18 ans, jouez la carte de l'Ambassadeur 79 ! **C'est gratuit !**

Etre Ambassadeur 79, c'est profiter d'offres promotionnelles toute l'année et des rendez-vous VIP en avant-première une fois par mois, dès lors que vous êtes accompagné d'une personne s'acquittant du plein tarif adulte.

- **50 %** minimum sur votre entrée dans les sites de visite,
- **25 %** minimum sur un grand nombre d'activités de loisirs,
- **10 %** dans les boutiques des Offices de Tourisme (hors librairie),

Un apéritif offert dans de nombreux restaurants...

Cette carte est nominative gratuite et ouverte à tous les habitants des Deux-Sèvres de plus de 18 ans. Elle est disponible dans les offices de tourisme du département ou sur www.tourisme-deux-sevres.com.

Gâtin'émois

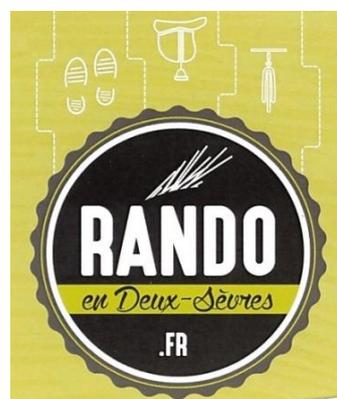
Gâtin'émois est une association au service de la promotion de la gâtine poitevine et des acteurs locaux.

Vous recherchez un endroit où dormir, un producteur local, des lieux à découvrir en Gâtine, allez faire un tour sur le site www.gatinemois.com qui va vous faire découvrir les mille petites richesses cachées de ce territoire.



Randonnée

Pour les amateurs de randonnée, ce site www.randoendeux-sevres.fr est fait pour vous !



Recherche de votre randonnée parmi plus de 200 circuits

Descriptif du parcours avec plan et indications téléchargeable en pdf

Fichiers de navigation à télécharger (.gpx et .kml)

Commentaires et photos des autres randonneurs

L'Agenda des Manifestations 2020

Manifestations Communales



Vœux



Commémoration
guerre 39-45



Fête nationale



Commémoration
guerre 14-18

La Vaillante



Théâtre

L'Indépendante



Vœux



Concours de
belote



Concours de
boules

Le Cercle de l'Amitié



Concours de belote

L'A.P.E



Olympiades



Opération pizzas



Brioche + jus de pomme



Fête d'été



Pot fin d'année

Sports Et Loisirs



Festival des
jeux



Tournoi 3P



Assemblée
générale



Vide grenier



Rallye vélo



Circuit des
Vallées

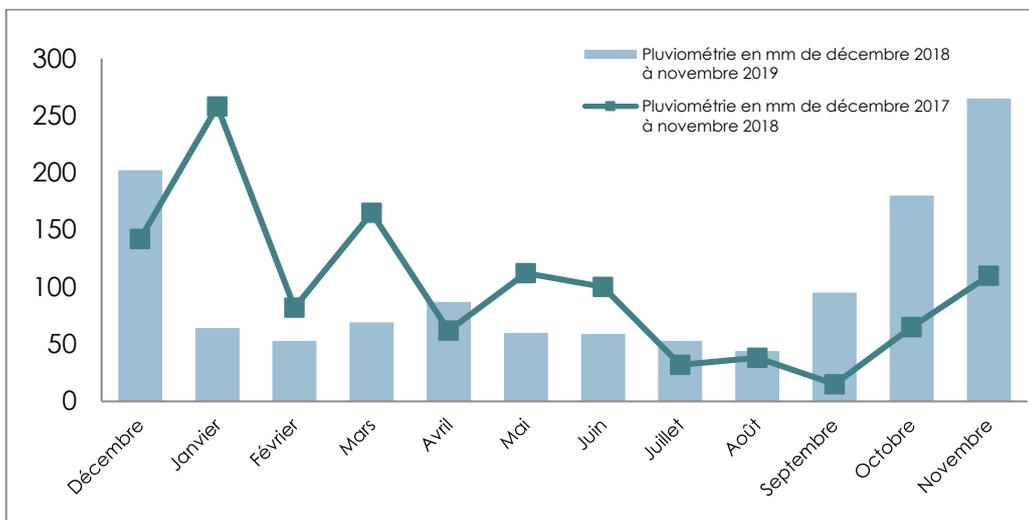
Buslours Thireuil



Cabaret

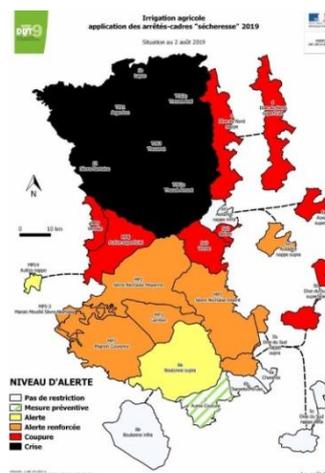
Météo

Précipitations sur notre Commune Relevés effectués à la Bruyère par Jacky GEFARD



Les perpétuelles précipitations des mois d'octobre et novembre nous ont quelque peu fait oublier l'épisode de sécheresse que nous avons connu durant l'été. Pourtant le graphique nous montre bien que les premiers mois de l'année ont été déficitaires en eau par rapport à l'année précédente. Ce déficit, associé aux fortes températures, a ainsi contribué à un assèchement important des sols superficiels. En moyenne, au mois de septembre, sur l'ensemble de la France, la pluviométrie a été déficitaire de près de 20 %.

Pour faire face à une insuffisance des ressources en eau, certains départements par l'intermédiaire des préfets sont amenés à prendre des mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau.



SÉCHERESSE
DANS LES DEUX-SÈVRES

Les bons gestes

- RÉPAREZ LES FUITES D'EAU
- VEILLEZ À BIEN FERMER LES ROBINETS D'EAU
- NE LAISSEZ PAS COULER L'EAU INUTILEMENT (PRIVILEGIEZ DES DOUCHES COURTES)
- ARROSEZ LE JARDIN SEULEMENT SI C'EST NECESSAIRE
- FAITES TOURNER LAVERIE ET LAVE-VAISSELLE SEULEMENT QUAND ILS SONT PLEINS ET EN MODE «ÉCO»
- ÉVITEZ DE LAYER VOTRE VOITURE (PRIVILEGIEZ LES SYSTEMES LAVAGE SI NECESSAIRE SEULEMENT)
- PAILLEZ LES SOLS POUR ARROSER MOINS (DÉCHETS DE TONTE DE GAZON, COPEAUX...)

L'EAU EST UNE RESSOURCE RARE, ÉCONOMISONS LA!

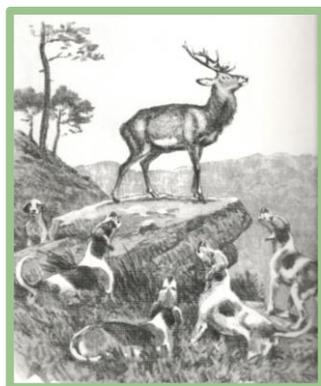
Il existe 4 niveaux en matière de sécheresse :

- niveau de vigilance** : mise en place d'information et incitation des particuliers et des professionnels à économiser l'eau ;
- niveau d'alerte** : réduction de moins de la moitié des prélèvements à des fins agricoles ou interdiction jusqu'à 3 jours par semaine, mesures d'interdiction d'activité nautique, interdiction à certaines heures d'arroser les jardins, de laver sa voiture...
- niveau d'alerte renforcée** : réduction d'au moins la moitié des prélèvements à des fins agricoles, limitation plus forte des prélèvements sur l'arrosage des jardins, le lavage de voitures pouvant aller jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements ;
- niveau de crise** : arrêt des prélèvements non prioritaires y compris des prélèvements à des fins agricoles, seuls les prélèvements en relation avec la santé, la sécurité civile, l'eau potable ou encore la salubrité étant autorisés.

Si vous voulez consulter la situation de votre Commune en matière de restriction d'eau, vous pouvez vous rendre sur le site internet propluvia.developpement-durable.gouv.fr. Ce site répertorie jour par jour les arrêtés qui sont pris dans chaque département.

Les activités associatives

L'A.C.C.A La Saint-Hubert



A.C.C.A. La Saint Hubert

Nous voilà déjà en cette fin d'année 2019, et c'est le moment de faire le bilan de nos activités cynégétiques.

Composition du bureau

Président : Christian PÉROTTEAU

Vice-président : Etienne BISSON

Trésorier : Guy DÉPREZ

Secrétaire : Olivier HÉRAULT

Membres : David COMTE, Guénaël DEBORDES, Bernard GIRAUD, Jean-Luc LAINÉ, Baptiste NOIRAUD

Pour cette nouvelle saison, le nombre de chasseurs est le même que la saison précédente (17 chasseurs). Notre territoire s'étend sur 487 hectares chassables, et je voudrai encore remercier tous les propriétaires qui nous laissent partager leur territoire.



Le pigeon ramier

De très nombreux sédentaires sont restés tout au long de l'année. Cela est dû au réchauffement climatique car nombreux sont ceux qui ne remontent pas dans les pays nordiques.

La perdrix

Le printemps a été assez favorable et quelques compagnies ont pu être vues sur le territoire. Les lâchers effectués au mois d'août ont été propices à la reproduction car ce sont des oiseaux qui s'adaptent rapidement.

Le chevreuil

Ils sont nombreux dans notre campagne avec beaucoup de naissances. Cette année, notre prélèvement était de 3 animaux.



Le sanglier

Il passe et repasse sur notre territoire mais ne s'y cantonne pas obligatoirement, donc peu de dégâts ont été à déplorer pour nos agriculteurs (à noter que ceux-ci sont payés par les chasseurs).



Le lapin

Il reste très peu présent.

Le lièvre

Cette année marque une population de lièvres assez importante. Il sera chassé 5 dimanches : les 29 septembre et 6 octobre, puis après une pause, les 24 novembre, 1^{er} et 8 décembre, avec un bracelet par chasseur.

Fouines et putois

Ces deux espèces font maintenant partie des espèces protégées et ne peuvent donc plus être piégées dans notre département et ceci pour une période minimale de 3 années.

Le renard

Il est toujours présent malgré le piégeage et les battues. Au cours de l'année, 4 renards furent piégés après avoir fait des dégâts dans les basses-cours.



Le faisan

Cette année encore, 100 faisans communs ont été lâchés. Ces faisans proviennent de souches naturelles et doivent permettre de réimplanter ce bel oiseau sur nos territoires. Le nombre de coqs chanteurs au printemps nous a démontré que l'expérience va dans le bon sens, en espérant que cela continue dans les années futures. Déjà 4 ou 5 compagnies sont nées sur notre Commune (celles qui ont été comptabilisées), peut-être y en a-t'il d'autres que nous ne connaissons pas ?

La biodiversité

Malgré de nombreux anti-chasses et autres détracteurs, nous sommes encore les premiers à créer de la biodiversité dans nos communes avec les plantations de haies et les cultures de jachères (faune sauvage et jachères fleuries), ainsi que quelques hectares de chaume qui restent en l'état pour le bien-être des oiseaux et des insectes.

En ce qui concerne le GIASC Gâtine-Autize dont notre ACCA fait partie pour la réimplantation du faisan commun, un label international vient de nous être accordé.

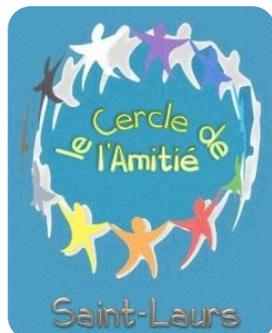
Le comité d'évaluation « Wildlife Estates » vient d'attribuer au GIASC des vallées de l'Autize et de l'Egray le label européen de territoire de faune sauvage. Celui-ci vient couronner les efforts des gestionnaires qui mettent en pratique le concept de conservation de la nature par l'utilisation durable de ses ressources naturelles et en participant à la préservation de la biodiversité.



Je terminerai cette année en vous souhaitant, de la part de tous les membres de notre association, de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne santé et nos meilleurs vœux à toute votre famille.

**Le Président,
Christian PÉROTTEAU**

Le Cercle de l'Amitié



C'est le 10 janvier 2019 qu'a eu lieu la deuxième Assemblée Générale du Cercle de l'Amitié. Les membres du bureau sont restés les mêmes.

Composition du bureau

Président : Roger SUIRE

Vice-Président : Claudette DEBORDES

Trésorière : Rolande NEAU

Trésorier adjoint : Guy DEPRez

Secrétaire : Monique GIRAUD

Secrétaire adjointe : Françoise BOUJU

Membres : Marcelle BERTAUD, Gérard DEFER, Bernard GIRAUD, Daniel PAILLAT, Christiane ROUAIROUX

Durant cette réunion, les anciens présidents ont été mis à l'honneur. Il y a 42 ans que l'association a été créée. Monsieur LARGEAU fut le premier président de 1970 à 1983, suivi de Monsieur GUENARD de 1983 à 1988, Monsieur ROY de 1988 à 1991, et Monsieur LAINÉ de 1991 à 1993. Ne pouvant plus continuer pour cause de maladie, c'est sa femme Lucienne, dite Lulu, qui reprit le flambeau jusqu'en 2018. Depuis cette date-là, c'est Roger SUIRE qui a pris la relève. Cet après-midi s'est terminé par la galette des rois.



Le 27 avril a eu lieu notre premier concours de belote de l'année avec 46 doublettes, les crêpes ayant été apportées par plusieurs membres du Cercle.

Le 27 juin, notre traditionnel pique-nique, initialement prévu sur la place de la Rampière, a été délocalisé dans la salle communale compte tenu des températures caniculaires. Les ventilateurs étaient les bienvenus pour rafraîchir l'air ambiant. Cette journée s'est passée comme toujours dans une bonne ambiance avec jeux de cartes, de pétanque...



Le 11 juillet, c'est en covoiturage qu'une cinquantaine de personnes se sont rendues au port de Damvix pour embarquer à bord du Collibert. Nous avons profité d'une balade de 30 km sur la Sèvre Niortaise tout en déjeunant et en observant la nature.



Le 27 septembre s'est déroulé notre deuxième concours de belote avec 54 doublettes. Toujours grâce au bénévolat, cette journée s'est bien passée, ceux qui ne jouent pas aux cartes étant de service à la buvette ou aux crêpes. Le rangement s'est fait dans une bonne convivialité.

Nous sommes actuellement 65 membres. Les jeudis après-midis, en fonction de leurs disponibilités, 30 à 40 personnes viennent se retrouver. Bien sûr, si d'autres personnes veulent se joindre au Cercle, elles seront les bienvenues.

Durant la période d'été, le jeu de pétanque se déroule toujours sur la place de la Rampière le mercredi soir à 20h30 et est ouvert à tous.



2020 se pointe à l'horizon, tous les membres du Cercle vous offrent leurs meilleurs vœux de bonne année.

La secrétaire, Monique GIRAUD

L'Association des Parents d'Élèves



ASSOCIATION
DES PARENTS D'ELEVES
DE L'ECOLE PUBLIQUE
DE SAINT LAURS

Créée en 1987, l'Association des Parents d'Élèves a pour but d'améliorer le quotidien de nos enfants à l'école et de financer une partie des sorties scolaires, du matériel pédagogique et de tout besoin nécessité par les projets scolaires et éducatifs. Ce financement n'est possible qu'avec votre aide, par votre présence et votre participation.

Notre Assemblée Générale est un peu notre rentrée des classes. Elle a généralement lieu trois semaines après celle de nos p'tits loups. Nous nous sommes donc retrouvés le vendredi 20 septembre à 20 h juste après la réunion de rentrée des maîtresses.

Nous étions déjà ravies d'accueillir plus de participants que l'année précédente. Après le mot d'accueil de la Présidente, Marina PILLAC a présenté le bilan financier, plutôt positif. Puis Sandrine AUBRIT-RÉAUD, en qualité d'adjointe au Maire, nous a exposés les investissements communaux en faveur de l'école.



Lors de l'élection du tiers sortant, Stéphanie DUPONT n'a pas souhaité renouveler son mandat, remercions-la pour son engagement ces dernières années. À l'issue du vote, elle a été remplacée par Bérénice SIMONNEAU, à qui nous souhaitons la bienvenue au sein de l'association. Notre Assemblée s'est traditionnellement clôturée par le pot de l'amitié.



Composition du bureau

Présidente : Virginie PÉROTTEAU
Vice-Présidente : Coralie BODIN
Secrétaire : Noëlle GEFFARD
Vice-Secrétaire : Sabrina DESMOTS
Trésorière : Marina PILLAC
Vice Trésorière : Clotilde BERTAUD
Membres : Nathalie RUPIN, Bérénice SIMONNEAU

Les manifestations

La fête de Noël

Notre fête de Noël s'est déroulée le samedi 15 décembre 2018. Encore une fois il aurait fallu pousser les murs de la salle Serge Gaudin pour accueillir le nombreux public. Dès 15h, il a pu apprécier les chants et sketches de l'ensemble des classes, orchestrés par des maîtresses attentives aux prestations de leurs protégés. Le thème de leur spectacle s'articulait autour du vivre ensemble, la coopération et l'entraide. Par la suite, les 6^{ème} ont pris place sur scène pour un sketch décalé entre conseil d'élèves et débat politique. Le désormais traditionnel spectacle des parents a clôturé ce bel après-midi avant l'arrivée du tant attendu Père-Noël. Ce dernier, tout de rouge et blanc vêtu (pas très original) a distribué un cadeau à chaque enfant, qui a pu prendre une belle photo avec lui. Il a aussi offert de jolis présents pour les classes : des jeux de construction, des jeux de société comme le « ludanimo » le « ligretto », le « 6 qui prend »... pour une valeur totale de 300 €. Encore merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués pour assurer la réussite de cette soirée.



La fête d'été

C'est par une semaine pluvieuse que nous avons préparé la fête d'été, mais miracle de la météo, un soleil radieux nous accompagnait ce samedi 22 juin 2019. Pour l'occasion, les enfants retrouvaient leur cour d'école, abandonnée l'an dernier pour incompatibilité de calendrier. Ils nous ont offerts 1h de spectacle mêlant chants, danses et sketches sur le thème des émotions et du « Vivre ensemble ». Leurs prestations furent copieusement applaudies par les nombreux spectateurs.



Puis la cour d'école est redevenue une véritable cour de récré avec l'installation de nombreux jeux : pêche à la ligne, pêche aux canards, jeux en bois, tir à l'arc, maquillage. Pour les plus grands, le concours de palets de précision est toujours très prisé, sans oublier notre tombola, offrant encore de magnifiques lots. La soirée s'est terminée par notre grillade party.



Pot de fin d'année

Comme tous les ans, l'APE organise un pot de fin d'année scolaire. Celui-ci a eu lieu le 4 juillet dernier. Ce rendez-vous a pour but de remercier les bénévoles qui œuvrent toute l'année à nos côtés. C'est également l'occasion de rencontrer les nouveaux parents, en présence des maîtresses et de quelques élus, et de leur apporter les informations nécessaires pour la future rentrée de leurs enfants.

Pour nous contacter, vous trouverez à votre disposition une boîte aux lettres à gauche du portail de l'école. Vous pouvez également nous envoyer un mail à l'adresse suivante : apestlaurs@gmail.com

Samedi 18 janvier : Visionnage du DVD de Noël et Olympiades (si suffisamment de bénévoles)

Vendredi 7 février : Vente de pizzas

Vendredi 3 avril : Vente de brioches (La Douceur Coulangeoise) et jus de pomme

Samedi 20 juin : Fête d'été

Jedi 2 juillet : Pot de fin d'année

Le mot de la fin

L'APE œuvre tout au long de l'année pour proposer des actions afin de récolter des fonds qui serviront à financer les projets de l'école, les cadeaux, les sorties et activités. Je tiens, à travers cet article, à remercier encore une fois les parents bénévoles qui nous accompagnent dans nos actions ainsi que les nombreux Saint-Laurentins (pas ou plus parents d'élèves) qui continuent de nous soutenir en participant à nos manifestations. Je remercierai enfin les membres du bureau qui sont à mes côtés pour mener à bien nos activités tout au long de l'année.

L'ensemble du bureau de l'APE se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2020.

La Présidente, Virginie PÉROTTEAU

La Vaillante

En ce début d'année 2019, la saison théâtrale se prépare. Tous les feux sont au vert, côté acteurs afin de peaufiner les jeux de scène et côté machinistes pour les derniers ajustements de décors et bruitages.

« Chichi », comédie en 3 actes a donc été interprétée lors des 8 séances. Cette pièce déjà mise en scène par La Vaillante en 1999, a cette année encore obtenu un vif succès. En effet la majorité des représentations se sont déroulées à guichets fermés et Dominique SIMONNEAU en charge des réservations a refusé un bon nombre de spectateurs.



Cette année, nous avons accueilli, au sein de notre troupe, des acteurs qui ont fait leurs premiers pas sur scène. Bravo à eux pour leur prestation.

Pour terminer cette saison théâtrale, tous les membres se sont retrouvés pour un repas, suivi de notre traditionnelle vidéo, d'ailleurs très attendue. Ce moment permet de découvrir certaines scènes prises lors des répétitions, dans les vestiaires, les coulisses, et qui reflètent la bonne ambiance.





Fin juin, pour notre voyage annuel, nous prenons la direction de St Gilles Croix de Vie pour un embarquement vers l'île d'Yeu. Après un peu de temps libre en fin de matinée à Port Joinville et un déjeuner au restaurant, l'après-midi, nous avons parcouru l'île en autocar. Cette visite a été ponctuée de plusieurs arrêts afin de découvrir les différents sites et paysages.

Le samedi 24 août avait lieu notre concours de pétanque sur le terrain sablé du stade où 20 doublettes se sont affrontées sous un soleil de plomb.

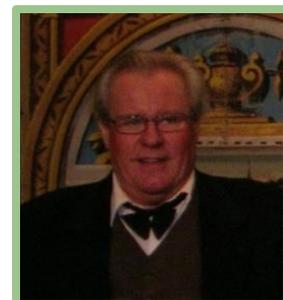
Le soir, le repas a réuni une centaine de convives. Comme à l'accoutumée les enfants et ados de la troupe se sont appropriés la scène avec brio. Saynètes, chants, danses et interprétations musicales ont été proposés. Un grand bravo à tous ces jeunes qui ont émerveillé les convives par leur aisance sur scène et merci aux membres de La Vaillante qui les ont exercés pendant les vacances.



Nous tenons également à remercier Maurice LAMY, acteur français, qui nous a permis, durant ce spectacle, de jouer gratuitement sa saynète « Côté coulisses ». Il faut savoir que toutes les pièces de théâtre sont soumises à des droits d'auteur et que certains refusent que leurs pièces soient jouées par des amateurs. Pour lui, « c'est avant tout un partage et les pièces n'existent que si elles sont jouées ! ».

Nous tenons également à remercier Maurice LAMY, acteur français, qui nous a permis, durant ce spectacle, de jouer gratuitement sa saynète « Côté coulisses ». Il faut savoir que toutes les pièces de théâtre sont soumises à des droits d'auteur et que certains refusent que leurs pièces soient jouées par des amateurs. Pour lui, « c'est avant tout un partage et les pièces n'existent que si elles sont jouées ! ».

Nous profitons de ce bulletin pour rendre hommage à Alain COCHARD qui nous a quittés en 2019. Il fut un membre très actif au sein de La Vaillante. En tant qu'acteur, il a entre autres interprété le rôle de Mr BRUN dans la célèbre trilogie « Marius-Fanny-César » de Marcel PAGNOL, mais aussi en tant qu'animateur lors des radio-crochets organisés dans le cadre de nos kermesses. Il a également participé aux nombreux travaux effectués à la salle en particulier l'installation de notre rideau électrique envié par de nombreuses associations théâtrales !



Suite à l'Assemblée Générale du 3 mai 2019, Annie GEFARD a souhaité se retirer du bureau. Nous la remercions pour toutes ces années passées au sein de la Vaillante, notamment pour ses nombreux rôles toujours interprétés avec rigueur et sérieux. Fabrice GAUTIER a fait son entrée au sein du bureau. Bienvenue à lui.

Composition du bureau

Présidente : Catherine PÉROTTEAU **Vice-Président** : Guy DÉPREZ
Trésorière : Magalie DUTEAU **Trésorière adj.** : Dominique SIMONNEAU
Secrétaire : Françoise BOUJU **Secrétaire adj.** : Yannick CROCHARD
Membres : Sabrina DUMAS, Christophe GEFARD, Fabrice GAUTIER, Colette GEFARD, Michel ISCH.

Théâtre :

Sam. 25 janvier à 20h30
 Dim. 26 janvier à 14h30
 Ven. 31 janvier à 20h30
 Sam. 1^{er} février à 20h30
 Dim. 2 février à 14h30
 Ven. 7 février à 20h30
 Sam. 8 février à 20h30
 Dim. 9 février à 14h30

En 2020, La Vaillante vous présentera « J'y suis, j'y reste » une comédie en 3 actes de Raymond VINCY et Jean VALMY. Cette pièce a déjà été jouée sur nos planches il y a 50 ans. Les réservations commenceront à partir du lundi 6 janvier, du lundi au vendredi, de 18h à 21h par téléphone au **05.49.75.20.63**.

À l'aube de cette nouvelle année, La Vaillante vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2020.

La Présidente, Catherine PÉROTTEAU

Buslours-Thireuil



L'ÉQUIPE DU DIMANCHE

Editorial...

Né en 2009 de la fusion entre l'USB Thireuil et le FC Saint-Laurs, notre club fêtera ses dix ans d'existence à l'issue de l'actuelle saison. Que peut-on retenir de cette décennie de football au sein de Buslours-Thireuil ?

Le premier mot qui vient à l'esprit est la stabilité. Le club a vécu une montée en 4^{ème} division pour sa réserve A et aucune descente pour l'ensemble des équipes. Mieux, l'équipe première approche du record de longévité en 2^{ème} division avec 14 saisons consécutives à ce niveau. Concernant l'encadrement, trois entraîneurs se sont succédés : Franck LALANNE, Cyril BERTHELOT et Bruno GUILBAUD. Quatre Présidents ont tenu les rênes du club : Thierry GEFFARD, Arnaud GERON, Alison PUYRAVAUD et Florian NEAU.

Ce qui caractérise également le club est sa convivialité. Beaucoup de joueurs nous ont rejoints depuis une décennie et tous louent la bonne ambiance qui règne chez nous. Le plus bel exemple de cet état d'esprit est la création de nos soirées cabaret en 2013 : le mélange de générations, avec pour objectif commun de divertir en prenant un maximum de plaisir.

Pour marquer cet anniversaire, le club a décidé de concevoir trois nouveaux jeux de maillots pour chacune de nos équipes. Une opération qui n'a pu se faire sans l'apport de nos sponsors qui nous soutiennent chaque saison et nous aident à financer nos projets.

Le bilan sportif

L'équipe première

C'est une saison très irrégulière qu'ont vécu les hommes de coach Bruno en 2018-2019. Après un très bon départ en championnat et quelques performances remarquées en coupe, l'équipe s'est assoupie au creux de l'hiver, alternant le bon et le franchement moins bon.



Ce parcours chaotique, à l'image de notre élimination insipide en 8^{ème} de finale de la Coupe des Deux-Sèvres, nous a fait vivre une fin de saison plus compliquée que prévu. Une bonne réaction en fin de saison nous a permis de terminer dans le ventre mou du championnat.

Pour cette nouvelle saison, nous retrouvons la poule nord de 2^{ème} division. Fidèle à ses principes, le coach avait organisé un stage de préparation au cœur du mois d'août afin d'envisager au mieux les premières échéances. La coupe de France va nous offrir nos premières émotions. Après trois probantes victoires, nous étions au rendez-vous du 4^{ème} tour, synonyme, en cas de succès, d'obtention des précieux maillots. Pour soutenir l'équipe, nous avons affrété un bus, direction Fleuré (D1 de la Vienne). Malgré l'abnégation de tous, nous finissons par nous incliner 5 à 2 après prolongation. Adieu maillots et cruelle désillusion... Est-ce le contrecoup de cette défaite, mais nous tardons à entrer pleinement dans notre saison : une élimination évitable en coupe de Nouvelle Aquitaine et deux défaites initiales en championnat nous ont un peu plombé le moral. Heureusement, la 3^{ème} journée nous apporta un premier succès. La saison est lancée et nous espérons vivre une belle aventure en coupe des Deux-Sèvres.

La réserve A

À l'image de l'équipe fanion, elle a connu une saison très contrastée. Les premiers mois furent très compliqués, rien n'allait dans le bon sens, si bien que nous pointions à une peu enviable 11^{ème} place à la trêve hivernale. Malgré tout, cette équipe avait de la qualité et il s'en fallait de peu pour que les choses tournent en notre faveur. Pour preuve, notre seconde moitié de saison ressemblera à une vraie remontada : une seule défaite et une belle 4^{ème} place à l'issue de la saison. Sans oublier le bon parcours en coupe SABOUREAU jusqu'en 8^{ème} de finale.

Après le départ de Cyril BERTHELOT, l'équipe a été confiée à l'inamovible « Cali » GEFFARD pour entamer cette saison. La poule de 4^{ème} division est assez relevée et nous souffrons en ces premiers mois. Sans doute notre esprit diesel qui nous joue encore des tours, mais faisons confiance à ce groupe de qualité pour retrouver le haut du tableau.



La réserve B

Pour sa deuxième saison à la tête de l'équipe, Tony AUBINEAU a continué à faire progresser son groupe. Il n'a pas fallu grand-chose pour que ses joueurs atteignent le 1^{er} niveau à l'issue de la 1^{ère} phase. Malgré tout, on a senti une réelle progression au sein du groupe et la fin de saison fut agréable avec une belle 3^{ème} place à la clé.

Depuis la reprise, Yohan LHERITIER a repris le flambeau et veille aux destinées de l'équipe. Avec deux victoires en trois rencontres, elle s'est déjà installée en haut de tableau et garde ses ambitions intactes.

Le foot-loisir

Sur le terrain, pas de changement : la saison est repartie avec une vingtaine de joueurs. Guiche et Charly sont chargés des compos d'équipe, Jérémy et Moumoute gèrent l'intendance pour le repas.



10 ans, ça se fête !

Le 7 septembre 2019, la section loisir de Buslaurs-Thireuil a fêté ses 10 ans d'existence, avec un peu de retard puisqu'elle a été créée en 2008. En effet, un an avant la fusion entre le FC Saint-Laurs et l'USB Thireuil, un groupe de joueurs des deux équipes a eu l'idée de créer une nouvelle équipe dont le but était de jouer des matchs entre copains, sans compétition et de terminer la soirée dans la convivialité avec un repas partagé avec l'adversaire. Ces matchs amicaux ont été fixés au vendredi soir. Seulement, pas de match en nocturne sans un éclairage convenable !



Avec le soutien financier de la Mairie, l'équipe de foot loisir a organisé et effectué les travaux pour installer l'éclairage du stade. C'est ainsi, qu'un an après la création de cette section, le stade Gérard BEAURAIN pouvait accueillir des matchs le soir.

Pour célébrer ce 10^{ème} anniversaire, nous avons voulu réunir l'ensemble des personnes ayant participé à l'aventure "loisir". Ainsi, nous avons contacté environ 80 joueurs (actuels et anciens) pour passer une journée dans la bonne humeur et raviver les souvenirs. Au menu, le matin, pour les plus courageux, petit match amical au stade de Saint-Laurs, suivi d'un déjeuner, d'un après-midi détente avec des jeux libres (palet, pétanque...) et un dîner festif pour conclure la journée. Ce fut un succès



car une quarantaine de joueurs a répondu présents pour se remémorer ces bons souvenirs. Merci à Jérémy, Marco, Moumoute et Tony qui se sont occupés de l'organisation de cette belle journée. Ainsi, 11 années après cette création, l'équipe existe toujours avec des joueurs de la première heure et d'autres venus des multiples communes et club environnants. Vous êtes les bienvenus pour venir encourager le foot loisir les vendredis soir de match à Saint-Laurs à partir de 20h45 !



Notre principal cheval de bataille depuis quelques années est l'amélioration de nos structures sportives. Il est inconcevable aujourd'hui qu'avec nos trois communes nous n'ayons pas un terrain digne de ce nom pour jouer en 2^{ème} division.

Les communes voisines trouvent des solutions pour entretenir et irriguer leurs pelouses, pourquoi pas nous ? On dit souvent que celui qui veut, trouve des solutions et celui qui ne veut pas, trouve des excuses... À méditer. Toujours est-il que nous avons lancé un projet auprès de la Mairie du Busseau. La discussion est ouverte et nous espérons que les choses vont se concrétiser à court terme.

Les soirées cabaret

De la rubalise, un feu clignotant, des gilets jaunes, y aurait-il des travaux dans le bourg de La Chapelle-Thireuil ? Non, le cabaret est en chantier et ça va faire du bruit !! Marc et Manuelle ont réuni une équipe de champions pour venir en aide à Françoise qui rêve d'avoir sa propre maison. « Tous ensemble », le décor est planté et c'est parti pour 2h30 de sketches déjantés, de danses entraînantes et de parodies délirantes. En coulisses, la bande à Jacky s'active pour préparer les décors et accessoires, le staff son et lumières surveille l'écran de contrôle, tout est calé. En fond de salle, tapis dans l'ombre, le staff buvette prépare également son chantier, prêt à faire feu. Après cinq séances qui ont fait salle comble et plus de 1 300 spectateurs (record battu), le cabaret 2019 a refermé ses portes. Bien évidemment l'édition 2020 est déjà en préparation. Le thème de ce nouveau spectacle vous sera dévoilé dans quelques mois et, rassurez-vous, il ne manque pas de piquant ! Retenez dès à présent nos dates : 4, 10, 11, 17 et 18 avril.



Nos autres activités

Notre concours de pétanque a eu lieu le 28 juin sur la place de La Rampière à Saint-Laurs, rassemblant 26 doublettes. Faute d'un terrain praticable, notre tournoi à 11 du 15 août n'a pu avoir lieu. Le dimanche 10 novembre a eu lieu notre traditionnelle soirée choucroute qui a remporté un franc succès puisque nous avons servi 195 repas en salle et 240 à domicile. La fin d'année sera aussi l'occasion de vendre nos calendriers et nos grilles de tombola.

Créée l'an dernier, notre gazette continue d'informer nos abonnés sur l'actualité du club. Elle revient sur nos résultats sportifs et nous offre quelques reportages décalés concernant nos manifestations ou des membres du club.

À l'aube de cette nouvelle année, le bureau de Buslaurs-Thireuil vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Composition du bureau

Président : F. NEAU
Co-Président : D. PÉROTTEAU
Trésorier : M. GERMAIN
Trésorier adj. : K. CHAIGNEAU
Secrétaire : A. VION
Secrétaire adj. : A. PUURAUD
Membres : T. BARRIET,
 C. BOULOGNE, Y. FORESTIER, A.
 GEFFARD, P. GEFFARD, A.
 GRAVELEAU, V. GRELLIER,
 E. JEANDEL, F. LALANNE, N.
 LETANG, S. PIPET, C. RIVET,
 F. RIVET, J. ROBIN.

L'Indépendante

La société de boules en bois « L'Indépendante » profite de cet article dans le bulletin municipal pour dérouler les événements de l'année 2019. Au-delà des résultats des différents concours et manifestations organisés à Saint-Laurs et au Beugnon, qui contribuent à entretenir ambiance et bien vivre ensemble, je ferai cette année un rappel historique sur la création de la société et un point de réglementation du jeu de la boule en bois.

Création de la société

La société de boules a été constituée le 26 août 1945 à la salle BARIBEAUD à la Rampière. Le bureau élu à la majorité des 46 membres est composé de Paul LARGEAUD président, Gaston PIOT vice-président, Auguste CHAUVET secrétaire, Fernand BARIBEAUD trésorier, René BEAUBEAU et Clovis COCHARD comme membres. Le premier concours de boules a eu lieu le 28 avril 1946 sur la place de la Rampière. La société se déplace dans les communes voisines à 8 voire 11 quadrettes comme le 3 août 1947 au Busseau. La moitié des prix était reversée à la société ainsi que les cotisations. De ce fait le bénéfice net de cette première année était de 51 835 francs. L'énumération de quelques noms de quadrettes dans les années 50 évoqueront des souvenirs chez les anciens de la commune, les « JEUNES COQS » souvent premier, les « POIVROTS », André PÉROTTEAU, Maurice MITARD, Marcel CHAUVET, Gaston PIOT, les « INSIGNIFIANTS » etc... Aujourd'hui nous sommes 12 joueurs sur les 30 personnes adhérentes à la société.



Règlementation du jeu de la boule en bois

La boule en bois se joue par équipe de 4 joueurs (quadrette, 1 boule par joueur) ou de 2 joueurs (doublette, 2 boules par joueur). Chaque jeu est un rectangle d'une longueur de 22m et de 3m de large. Ces rectangles sont limités aux 2 extrémités par des butoirs (planches) et sur le côté par une ficelle tendue. 2 lignes sont tracées à 3m et 5m de chaque butoir, la première pour l'emplacement des joueurs et la seconde pour l'entrée de jeu. Dans cette zone, au milieu de la largeur, il y a un point apparent et fixe pour le cochonnet à 2,5m. La boule est déclarée nulle :



- si elle heurte la planche sans avoir touché une autre boule ou le cochonnet ;
- si elle ne franchit pas la 1^{ère} barre à 5m ;
- si elle touche la ficelle.

La partie se joue en 11 points. Les boules d'une même équipe les plus près du cochonnet comptent un point chacune. Chaque équipe joue 4 parties, le classement final se concrétise par le total des points « pour » obtenus par une même équipe et les points « contre » ainsi que les boules de reste (une fois les 11 points acquis les boules qui n'ont pas été jouées). Les boules font entre 10 et 12 cm de diamètre, elles sont en bois de gaiac (bois très dur qui ne se déforme pas) et d'un poids de 750 g à 1kg. En cas de litige des arbitres sont désignés pour chaque concours. Vous pouvez consulter toutes ces informations ainsi que le palmarès des concours Autize Vendée pour notre secteur sur le site internet <https://amicale-py.wixsite.com>.

Activités de l'année 2019

Nous avons commencé l'année par la galette des rois début janvier ainsi que notre Assemblée Générale au cours de laquelle il n'y a pas eu de changement dans la composition du bureau. Aux réunions de secteur, il n'y a pas eu de médaillés cette année, ce sera pour 2020. Le concours de belote du 9 février a connu une bonne affluence avec 72 doublettes et malgré les difficultés liées aux travaux sur la place de la mairie il n'y a pas eu de problème. **Le concours pour 2020 aura lieu le samedi 8 février à la salle Serge Gaudin à 13h30.**

Les sociétaires se sont retrouvés au restaurant d'Ardin pour le traditionnel banquet le samedi 2 mars. Un excellent repas fut servi aux 30 personnes présentes. Nous félicitons le restaurateur pour l'accueil et la qualité du repas.

Les concours de boules de Saint-Laurs se sont déroulés les 25 et 26 mai sur le terrain sablé du stade municipal. Malgré le stationnement des voitures l'hiver, les jeux sont toujours de bonne qualité grâce au travail des employés municipaux. Je les remercie au nom de la société. Nous avons connu une bonne fréquentation avec 60 doublettes le samedi. C'est la société d'Ardin qui a remporté le 1^{er} prix et celle de Ménigoute pour les féminines. Le dimanche, il y a eu 28 quadrettes et c'est de nouveau Ardin qui a gagné les différents trophées. **Pour 2020 les concours sont programmés pour les 30 et 31 mai.**



Les concours du Beugnon, les 27 et 28 juillet, ont connu une baisse de fréquentation et une température caniculaire avec un temps orageux le samedi mais peu de pluie contrairement au vide grenier de Saint-Laurs. C'est Ardin, La Chapelle-Thireuil, St-Ouene et Chauray qui ont remporté coupes et fleurs. **Les concours pour 2020 sont programmés les 25 et 26 juillet.**

Le concours régional organisé par le secteur le samedi 24 août à Fenioux a connu un succès record avec 90 quadrettes et avec une température caniculaire ce qui a fait les affaires de la buvette. L'eau et la bière pression ont été en rupture de stock en fin de journée.

Cette année, nous avons organisé un pique-nique de fin de saison le 30 septembre au Beugnon. Malgré un après-midi venteux, nous avons organisé un concours individuel de belote et différents jeux de société. En fin de journée, nous avons dégusté les tourteaux fromagers offerts par Mimi pour l'anniversaire de Michel, notre président d'honneur.

En conclusion, les différentes manifestations ont connu leur réussite habituelle ; le bilan sportif et financier est satisfaisant. Les seuls points noirs sont le manque de bénévoles et surtout la diminution des effectifs. Jeunes et moins jeunes sont les bienvenus pour continuer à faire vivre la boule en bois dans la commune.



Composition du bureau

Président : Jacques BRUNET

Trésorier : Guy CHAUSSERAY

Secrétaire : Marinette MASSÉ

Membres : Jina GAUTIER, Madeleine GÉRON, Paul MASSÉ, Daniel PAILLAT, Valérie PAILLAT et Michel SOUCHET.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2020.

Le Président, Jacques BRUNET

L'Orée de L'Autize



<http://club.quomodo.com/fcjoreedelautize>



Le FCJ Orée de l'Autize regroupe tous les footballeurs en herbe, de 5 à 17 ans. Cette structure, mise en place en 2004, prône la pratique de ce sport tout en développant des valeurs de solidarité, de don de soi et de fraternité.

Notre structure regroupe les clubs de : Ardin, Beugnon-Béceleuf-Faye, Buslaur-Thireuil, Avenir Autize, Fenioux et St Maixent de Beugné.

Pour la saison 2019/2020, le club compte près de 250 licenciés répartis en différentes catégories d'âges, des U6 aux U18 ainsi que de nombreux dirigeants licenciés pour l'encadrement des équipes. Nous travaillons également au bon développement de notre section féminine. Ainsi cette saison, une équipe U11-U13 et une équipe U14-U17 ont été créées et nous travaillons activement pour qu'une équipe féminine sénior foule nos pelouses la saison prochaine.

Nos jeunes utilisent les structures mises à disposition par les municipalités et nos clubs tuteurs. Nous essayons de faire en sorte que chaque club soit représenté car leur implication est primordiale pour le bon fonctionnement de notre association. Profitons de cet article pour lancer un nouvel appel à d'éventuels bénévoles désireux de nous rejoindre pour encadrer nos jeunes footballeurs.



Profitons aussi de ce bulletin pour remercier les sponsors et les collectivités qui nous soutiennent. Notre club house de Coulonges-sur-l'Autize est le lieu de rendez-vous de nos équipes. Il sert également de salle de réunion pour nos dirigeants.

Sur le site du FCJ Orée de l'Autize, vous pouvez retrouver toutes les infos du club. Une boutique en ligne est également à disposition pour arborer fièrement les couleurs du club.

Face au succès engendré par la première édition de l'album Panini du FCJOA, il a bien évidemment été décidé de renouveler l'opération la saison prochaine. Vous serez informés en temps voulu des points de vente pour vous procurer les fameuses vignettes.

Le FCJOA organise chaque saison quelques manifestations :

- Nous organisons une tombola, avec de très beaux lots en jeu (machine à pression, lot de vin, jambon...). Le tirage au sort a eu lieu le jour de notre Assemblée Générale et journée club, le 22 juin dernier.
- Notre habituel tournoi U11 – U13, le 7 septembre, a eu lieu sur le terrain d'Ardin. Sous un beau soleil, les footballeurs en herbe s'en sont donnés à cœur joie, encouragés par un nombreux public.

Au nom de l'ensemble des dirigeants du FCJOA, je vous souhaite une très bonne année 2019.

Denis PÉROTTEAU

Sports et Loisirs



Grâce à la richesse et la diversité de ses activités, Sports et Loisirs est une association qui s'ouvre au plus grand nombre. Nos manifestations rythment la vie communale tout au long de l'année et permettent à tous de se retrouver et de partager d'agréables moments. Merci à tous les bénévoles qui œuvrent avec plaisir et dévouement pour la bonne marche de l'association et le bon déroulement de nos manifestations.

Le Festival de jeux

Nouvelle invention de Sports et loisirs, le Festival de jeux, en février dernier, donnait à notre salle communale une allure de ludothèque. Pour cette nouvelle manifestation, où nous partions un peu à l'aventure, nous avons travaillé en collaboration avec l'association Virtuel de Niort. Celle-ci nous a fourni près d'une centaine de jeux ainsi que trois animateurs chargés d'expliquer les règles et de lancer la partie. Dans le même temps, nous avons organisé différents concours : Puissance 4, Tak-Tik, fléchettes...et un tournoi FIFA 19 sur console pour les amateurs de sport. En dehors de ces animations, chacun pouvait s'installer à une table avec des amis et partager une partie de cartes. On a du mal à estimer l'affluence totale lors de cette belle journée (peut-être 200 personnes) mais tous les visiteurs ont pris plaisir à découvrir cet univers ludique. Le naturel revenant vite au galop, on vit reflourir de nombreuses tables de belote et de tarot en fin de journée. Pour agrémenter le tout, des crêpes et des croque-monsieur avaient été préparés par la commission buffet. Forts de cette première expérience, nous souhaitons bien évidemment renouveler l'opération cette année avec de nouveaux aménagements.



Le tournoi 3P

Toutes les conditions étaient réunies pour que l'édition 2019 de notre 3P, 8^{ème} du nom, soit une réussite : une bonne communication, une météo parfaite et une renommée désormais acquise dans la région. Dès 13h30, les premières doublettes foulent l'aire sablée du stade, bientôt suivies par des dizaines d'autres et à 14h on se dit que ça va être chaud ! 80 doublettes... notre logiciel de comptage des points ne va pas au-delà, désolé pour les dernières doublettes non inscrites. Maintenant il va falloir



gérer tout ce petit monde. Pour gérer l'attente aux tables de ping, nous décidons de rallonger la durée des parties et de supprimer la 4^{ème} manche. Les jeux s'enchaînent, la buvette tourne à plein régime et l'équipe restauration envoie des steak-frites à tour de bras. A 19h30, ouf de soulagement pour toute l'équipe. Le tournoi est terminé et on a assuré. Cette édition fut remportée par Kéké et Flo, des jeunes du crû, devant une doublette vendéenne. Comme d'habitude chacun s'est vu remettre un lot. Forts de ce succès, nous étudions la possibilité de modifier et d'améliorer nos structures pour faire face aux prochaines affluences.

Le vide grenier



Le vide-grenier reste l'une des manifestations phare de l'association. Il est évident que le mouvement s'essouffle un peu depuis quelques années et que l'on est loin des affluences des premières éditions, mais nous tentons de maintenir le cap en essayant de faire évoluer le concept. Pour cette édition 2019, une soixantaine d'exposants et de chineurs ont pu échanger pour réaliser la bonne affaire ou déceler la perle rare. Autour de la place verte, nous avons renouvelé l'opération « marché de producteurs » afin de faire découvrir nos produits locaux. Tout près de là, notre équipe

restauration s'activait à la préparation du désormais traditionnel « moules-frites ». Malheureusement cette année, une fois n'est pas coutume, la pluie est venue perturber notre organisation et dès 14h, les premières gouttes d'eau ont ralenti la fréquentation dans les rues. L'après-midi alternant entre rares éclaircies et grosses averses, le remballage fut plus rapide que prévu et la fin de la journée un peu maussade. Cette journée reste malgré tout positive grâce à l'implication des nombreux bénévoles qui assurent le service.



Le rallye saint-laurentin

C'est LE rendez-vous estival de Sports et Loisirs. Notre rallye Saint-Laurentin véhicule à lui seul l'image de l'association : une matinée sportive et (un peu) culturelle et un après-midi festif et convivial autour d'un bon repas et de jeux divers.



Nous avons logiquement décidé de fêter nos 40 ans ce jour-là. Dans les sous-bois et chemins creux de Beugnon-Thireuil et Fenioux, les 70 marcheurs et 20 vététistes ont apprécié les paysages et un peu cogité au moment de s'attaquer aux panneaux « questions ». Pour marquer ce bel anniversaire, nous avons réaménagé la place de la Rampière avec un tivoli central pour l'apéritif et une structure gonflable pour amuser les enfants. Les 160 convives ont particulièrement apprécié les brochettes fraîcheur et les côtelettes d'agneau avant d'attaquer les parties de pétanque, de palets et de belote. En soirée, les membres et anciens membres du bureau se sont réunis autour du gâteau d'anniversaire pour une photo de famille remarquable. Bref, une bien belle journée, comme on les aime à Saint-Laurs.



Le circuit des vallées

Le plus gros casse-tête de notre randonnée est de trouver une date dans le calendrier, en évitant de se mettre en concurrence avec d'autres manifestations proches de chez nous. Nous avons donc opté cette année pour le 13 octobre. Depuis des mois, notre commission VTT se penchait sur l'élaboration de nouveaux circuits sur les secteurs de Fenioux et de Xaintray tandis que les marcheurs iraient découvrir les hameaux d'Ardin. Et c'est sous un magnifique soleil que les 163 vététistes et 134 marcheurs ont pris part à notre randonnée. Une affluence correcte même si nous pouvions espérer mieux compte tenu des conditions météo et de notre bonne communication. Quoi qu'il en soit, nous avons eu d'excellents retours : des parcours sympas, des ravitos fort appréciés et un bon accueil. De quoi revenir l'année prochaine...



En dehors de nos manifestations, l'activité de Sports et Loisirs reste permanente. Depuis plusieurs années nous avons développé plusieurs activités ou sorties.

Le tennis de table



C'est encore un anniversaire qui se profile puisque notre section tennis de table va fêter ses 10 ans d'existence à l'issue de la saison. L'aventure a démarré en 2010 sur la pointe des pieds et grâce à l'investissement de quelques passionnés, le club continue de grandir. L'équipe première vient de retrouver le niveau Promotion Régionale et espère s'y maintenir tout en rêvant secrètement d'atteindre pourquoi pas le niveau supérieur. Deux autres équipes évoluent en Départementale



1 et 3. Les séances d'entraînement ont toujours lieu le mardi pour les séniors. Le mercredi après-midi est consacré à la formation des jeunes, censés assurer la relève. Le nombre de participants a un peu baissé mais il y a énormément de qualité et de belles progressions grâce aux précieux conseils de Michel, Claude et Geoffrey. Si vous souhaitez assister à nos matchs, le calendrier est publié sur le site de l'association.

Nos voyages

En 2019, nous avons organisé une sortie dîner-spectacle au cabaret Côté Sud de Nantes. Nous avons passé un excellent moment de détente grâce au talent de cette troupe qui manie l'humour et la dérision, sous oublier des chanteurs extraordinaires, le tout devant un succulent repas. Une belle découverte qui a ravi la quarantaine de présents.

Composition du bureau

Président : Denis PÉROTTEAU
Vice-Président : Jérôme PEITI
Secrétaire : Marie PÉROTTEAU
Secrétaire adjoint : Audrey MARTIN
Trésorier : Claude MITARD
Trésorier adjoint : Claude PASSOT
Membres : Amandine BOUTEILLER, Nicolas FONTENEAU, Julien GEFFARD, Fabian GIRAUD, Sébastien HURÉ, Sylvain LEFEBVRE, Baptiste NOIRAUD, Pierre-Emilien NOURRISSON, Quentin NOURRISSON, Pauline VILAIN et Romain VRIGNAUD.

Pour 2020, notre week-end à la neige est programmé du 27 au 29 mars et notre sortie estivale en bord de mer les 5 et 6 septembre.

Retrouvez toute notre actualité sur
Sports-et-loisirs-de-st-laurs.e-monsite.com.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 27 juin dernier. Les membres du bureau ayant été reconduits, celui-ci reste inchangé.

A l'aube de cette nouvelle année, Sports et Loisirs vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2020.

Le Président, Denis PÉROTTEAU

C.C. Val de Gâtine

Les services

Depuis le mois d'août, la Communauté de Communes (C.C.) Val de Gâtine s'est dotée d'un nouveau site internet <https://valdegatine.fr>. Vous y trouverez toutes les infos utiles concernant notre territoire.



Pôle de Coulonges-sur l'Autize

20, rue de l'Épargne
79160 Coulonges-sur-L'Autize
05.49.06.81.44



Horaires d'ouverture au public :

9h- 12h30 / 13h30 - 17h
Sauf le vendredi à 16h
Fermé le jeudi après-midi

L'Espace Enfance Jeunesse



L'espace Enfance Jeunesse, situé 7 route de Saint Pompain à Coulonges-sur l'Autize, propose des activités aux enfants de 0 à 17 ans. Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner au **05.49.17.12.08** ou vous rendre sur le site internet <https://valdegatine.fr>.



Solid'R net

Une salle, équipée de 8 ordinateurs, est proposée gratuitement en accès libre, dans les locaux de la Communauté de Communes pendant les heures d'ouvertures. Il suffit simplement de se présenter à l'accueil de la Communauté de Communes avec une pièce d'identité avant d'accéder à la salle informatique.



Bibliothèque

À partir du mois de janvier 2020, le bibliobus ne déposera plus de livres dans notre bibliothèque municipale. Pour les amateurs de lecture, vous avez toujours notre boîte à livres qui contient une centaine d'exemplaires en tout genre.

Vous pouvez également vous rendre à la bibliothèque de Coulonges-sur l'Autize. Elle met près de 10 000 livres, revues, cd et dvd à votre disposition. L'entrée et la consultation sur place des documents sont gratuites. La cotisation annuelle est de 16 €

pour les adultes et est offerte à tous les enfants. Elle permet d'emprunter simultanément jusqu'à 14 documents (6 livres, 6 CD et 2 DVD). Vous pouvez consulter en ligne le catalogue de la bibliothèque sur le site <http://coulonges.c3rb.org/opacnet/default.aspx>. Vous pouvez également rechercher un document dans le catalogue de la Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres sur le site <http://mdds.deux-sevres.com/recherche-facettes> et le réserver par le biais de la bibliothécaire.

Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h-12h
Mercredi : 13h-18h
Jeudi : 15h30-19h
Samedi : 9h-12h30



Le cinéma



Depuis le 11 septembre 2019, les séances ont lieu tous les 15 jours le mercredi soir à 20h30 à la salle socio-culturelle de Coulonges-sur-l'Autize. Pendant les vacances scolaires, une séance pour les enfants est programmée le mercredi après-midi à 15h.

Retrouvez la programmation sur bit.ly/cinemacoulonges.

Le prix de la séance est de 6 € pour les adultes et 4,50€ pour les moins de 18 ans.

Centre Musical Val de Gâtine



L'école de musique est un service proposé et financé par la Communauté de Communes. Les cours sont dispensés au 3 rue du Marché Neuf à Coulonges-sur-l'Autize. Six enseignants encadrent actuellement 130 élèves répartis dans plusieurs disciplines : éveil musical, piano, guitare, batterie, saxophone, clarinette, flûte, musique d'ensemble. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le **05.49.06.81.44** tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ou consultez le site internet <https://valdegatine.fr> dans la [rubrique « sortir et découvrir »](#).

Se déplacer

Pour connaître les horaires de bus pour se rendre sur Niort, rendez-vous sur modalis.fr, site géré avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Chaque mardi matin, le minibus de la Communauté de Communes Val de Gâtine (CCVG) vient vous chercher à votre domicile et vous emmène au marché de Coulonges-Sur-l'Autize. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire auprès de la CCVG au plus tard le lundi midi en téléphonant au **05.49.06.81.44**. Une participation forfaitaire de 1,50 € est demandée pour l'aller-retour. Il est également possible d'acheter une carte de transport à 15 € pour 10 allers-retours.



Associations

Pour une meilleure diffusion de votre manifestation, vous pouvez déposer vos informations accompagnées d'un visuel ou d'une photo de qualité (prise avec l'accord des participants) sur le lien https://valdegatine.fr/sit/formulaire_sit.php. Votre manifestation pourra être diffusée (sous réserve d'acceptation par les organismes gérant les différents sites) sur :

- www.osezlagatine.com
- www.tourisme-deux-sevres.com
- Les brochures de votre Office de Tourisme et du Département des Deux-Sèvres
- Le site de la Nouvelle Aquitaine selon leur orientation éditoriale www.nouvelle-aquitaine-tourisme.com
- Les applications iPhone et Android "MOBITOUR"



Le dépôt des annonces se fait au minimum trois semaines avant le début de la manifestation. Ces diffusions sont gratuites. Pour plus de renseignements, contactez le **05.49.25.64.41**.

Les projets à venir

La piscine de Coulonges-sur-l'Autize

Ces vues 3D sont l'esquisse de la future piscine communautaire de Coulonges-sur-l'Autize. Ce lieu, qui a accueilli des générations de baigneurs depuis 1967, doit opérer certains changements pour perdurer et rester aux normes. Les vestiaires vont être réaménagés, les dalles des abords des bassins changés et le local technique s'installe dans un nouveau bâtiment à l'arrière des plongeoirs mordant légèrement sur le parking. Enfin, la nouveauté résidera sur le nouvel espace qui pour l'instant accueille des panneaux solaires. Il va devenir



une plage verte, toute d'herbe vêtue, aménagée pour la détente avec des transats et des jeux pour les enfants. Le coût de cette opération pour la Communauté de Communes est de plus d'un million d'euros ce qui constitue son plus gros investissement depuis la création de cette dernière en 2017. Le choix de couvrir les bassins a été rapidement rejeté, le budget aurait été bien supérieur. Cette restructuration va être engagée à partir de septembre 2020 pour que cette nouvelle piscine soit opérationnelle pour l'été 2021.

Les manifestations

Intervillages

C'est au mois de décembre 2017 qu'a eu lieu la première réunion pour mettre en place cette manifestation. Le but était de rassembler toutes les communes de l'ancien canton de Gâtine-Autize qui tout au long d'une journée vont se défier, s'affronter pour être les meilleurs et ramener le trophée dans leur village.

Ce sont 11 communes réparties en 9 équipes qui ont répondu favorablement à ce projet un peu fou : Ardin, Béceleuf, Coulonges-sur-l'Autize, Faye-sur-Ardin, Fenioux/Le Beugnon, Le Busseau/La Chapelle-Thireuil, Saint-Laurs, Saint-Maixent de Beugné et Saint-Pompain.

Pour constituer le fonds de roulement de cette nouvelle association « Gâtine Autize Événement », chaque commune, par l'intermédiaire de l'une de ses associations a fait un apport de 300 €. Pour notre Commune, c'est Sports et Loisirs qui a soutenu cette initiative.

Le 31 août 2019 a donc été lancée la première édition d'Intervillages sur le stade de Coulonges-sur-l'Autize. Avant de donner le top départ des jeux, chaque équipe accompagnée de sa mascotte a défilé dans les rues. Ensuite, se sont enchaînées les épreuves : le tir à la corde, un questionnaire sur les communes du canton, le ventrigrisse, une épreuve d'adresse à la pelleteuse, des relais en tous genres et la célèbre épreuve du mur.



La météo étant favorable, ce sont environ 1 500 spectateurs qui sont venus encourager les équipes et on a pu dénombrer 600 personnes au repas du midi et du soir. Cette journée s'est soldée par un bénéfice de 4 000 €. Cette manifestation a été rendue possible en partie grâce à l'aide financière de sponsors (63 entreprises du canton) qui ont permis de réaliser les tee-shirts, les gobelets et de supporter le coût de certaines installations.

Il ne faut pas oublier la participation d'environ 250 bénévoles pendant 4 jours, de l'installation au rangement et sans qui ce genre d'événement ne pourrait se faire. Merci à eux.

Le bilan de cette première édition d'Intervillages est plus que positif et cette manifestation sera donc reconduite dans deux ans, le 28 août 2021.

Bravo à l'équipe de Faye-sur-Ardin qui a remporté cette édition. L'équipe de Saint-Laurs a fini à la 8^{ème} place et gardera en mémoire la bonne humeur, la convivialité et l'entraide qui ont régné tout au long de cette journée.



Dans deux ans, il faudra une nouvelle équipe pour représenter notre Commune. Si vous êtes intéressés pour participer, n'hésitez pas à vous faire connaître au secrétariat de mairie. Chacun est le bienvenu... le seul mot d'ordre étant « s'amuser » !!!



Le collège de secteur

Si nous allons faire un petit tour du côté du collège Henri MARTINEAU où, pour cette rentrée 2019, 31 jeunes Saint-Laurentins y sont scolarisés, 7 en classe de sixième, 8 en cinquième, 7 en quatrième et 9 en troisième.



Les élèves ont eu la surprise d'accueillir en septembre un nouveau principal et une nouvelle gestionnaire. En effet, Monsieur POMMIER, après avoir dirigé pendant 5 ans cet établissement, et Madame VALEYRIE ayant assuré la gestion du collège pendant 13 ans, ont laissé la place à Monsieur ARNAUD et Madame HIVELIN.

Durant l'année scolaire 2018-2019, nos collégiens ont eu la chance de participer à des séjours linguistiques. C'est ainsi que les élèves de quatrième ont pu découvrir le sud de l'Angleterre, la ville de Barcelone ou la ville de Rome. Certains élèves de troisième, quant à eux, sont partis à Endingen en Allemagne. Cela fait 34 ans que des échanges ont lieu entre ces deux collèges.



Nos collégiens se sont également brillamment illustrés à un concours académique de mathématiques. Toutes les classes de sixième et de cinquième du collège y ont participé. Grâce à leur travail et leur implication dans le projet, les 6^{ème} A ont obtenu le 1^{er} prix et les 6^{ème} D ont obtenu le 4^{ème} prix sur 123 classes de 6^{ème} inscrites dans l'Académie. Les 5^{ème} B ont obtenu le 4^{ème} prix sur les 88 classes de 5^{ème}. Les lauréats ont été invités à venir à la remise des prix le mercredi 5 juin à la faculté des sciences économiques de l'université de Poitiers où ils ont reçu des calculatrices et des jeux de société pour leur classe. Bravo à eux et à leurs professeurs.

Services

L'environnement

Le C.R.E.R.

Face aux changements climatiques, il existe des solutions pour que chacun puisse faire des gestes pour notre planète. Trier ses déchets, économiser l'eau, l'énergie... Oui, mais comment ? Il existe tout un panel d'aides et de subventions pour les particuliers, entreprises et collectivités. Encore faut-il savoir où s'adresser ?



Le C.R.E.R (Centre Régional des Energies Renouvelables) est à votre disposition pour tout renseignement en matière **d'économies d'énergie, de rénovation énergétique, d'énergies renouvelables** et vous apportera des précisions sur **les aides et subventions dont vous pouvez bénéficier** (isolation de toitures, acquisition d'un poêle, d'un chauffe-eau solaire...).

C.R.E.R

8 rue Jacques Cartier
79260 LA CRECHE

☎ 05.49.08.24.24

🌐 www.crer.info

La Ronde de Sarah

Les containers installés aux points d'apports volontaires, sont affectés à la collecte de bouchons en plastique (uniquement en plastique, ni métalliques, ni en liège !). Ces bouchons permettent de financer des fauteuils électriques pour des enfants handicapés.

Le C.P.I.E.

(Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)



À vous d'agir !

Vous possédez une mare, un lavoir, une zone humide ? Vous avez repéré une grenouille ou un triton près de chez vous ? Contactez le CPIE de Gâtine Poitevine soit par téléphone au **05.49.69.01.44** soit par mail au www.undragon.org. Nous vous présenterons le « dragon » qui se cache dans votre jardin.

La F.D.G.D.O.N



Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Commune adhère à une fédération contre les nuisibles, la F.D.G.D.O.N (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles). Cette adhésion permet à tous les habitants de la Commune de bénéficier de **tarifs préférentiels**. Cette fédération peut vous aider à lutter contre les rongeurs aquatiques, les corvidés, les chenilles processionnaires du pin, les rats et les souris et les frelons asiatiques soit en intervenant, soit en vous fournissant les produits nécessaires pour les détruire. Pour cela, il vous suffit de les contacter au **05.49.77.16.55**.

Le G.O.D.S

(Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres)



Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (G.O.D.S) a pour objet l'étude et la protection des oiseaux sauvages et de leurs milieux dans le département des Deux-Sèvres.

Le G.O.D.S peut mettre à votre disposition des outils pédagogiques et interactifs pour participer au suivi et à la protection de la biodiversité sur votre Commune.

Vous pouvez envoyer vos observations d'oiseaux sur le site www.nature79.org, assister à des animations et sorties nature gratuites et ouvertes à tous, suivre l'actualité ornithologique sur notre site internet www.ornitho79.org. Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par téléphone au **05.49.09.24.49** ou par mail contact@ornitho79.org

Aide à la Personne

L'A.C.S.A.D

L'Association de Coordination du Soins et de l'Aide à Domicile (l'A.C.S.A.D) propose de multiples services aux actifs, aux séniors et aux handicapés :



- Ménage, repassage
- Présence 24h/24h
- Téléassistance
- Aide administrative
- Transport
- Café partaee

- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- **Aide à la personne** (toilette, préparation des repas...)
- Soins, hospitalisation à domicile

Vous pouvez faire effectuer une **évaluation gratuite** à votre domicile et peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt de 50 % (sous conditions).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la référente de votre Commune, Catherine PÉROTTEAU au **05.49.75.29.20** ou l'A.C.S.A.D au **05.49.06.21.81** ou par mail : acsad.coulonges@orange.fr.

L'A.D.M.R



A tous les âges de la vie, on peut avoir besoin d'aide pour vivre chez soi, ou pour passer une période difficile : naissance, accident, maladie, convalescence, handicap, vieillissement, dépendance... Une structure associative de services d'aide à domicile, l'ADMR de Coulonges, est à votre disposition pour :

- Lever/coucher, aide à la toilette, entretien du logement, préparation des repas, aide administrative, garde à domicile, Téléassistance FILIEN
- Accompagnement hors du domicile : Transport accompagné, aide au déplacement
- Aide aux aidants
- Garde d'enfants à domicile, soutien aux familles
- Action socio-éducative (Technicien d'Intervention Sociale et Familiale)
- Entretien du logement : Ménage, vitres...
- Entretien du linge, repassage

Ouverture le 3 décembre d'une permanence à Coulonges : 3 rue du commerce. Venez nous rencontrer !

Bien vivre chez soi, c'est le souhait de chacun. Par leur engagement quotidien, les salariés et les bénévoles de l'ADMR rendent cela possible.

Rejoignez l'équipe de bénévoles

Le bénévole ADMR exerce des missions de lien social, d'animation et d'encadrement. Rejoindre l'équipe de Bénévoles, c'est :

- Etre utile à ceux qui nous entourent
- Agir pour le développement local et le soutien à l'emploi local
- Vivre une expérience humaine enrichissante
- Partager et acquérir des compétences et des savoir-faire

Nos intervenantes de l'association de Coulonges assurent nos services sur les communes de : Ardin, Bécéleuf, Beugnon-Thireuil, Coulonges-sur-l'Autize, Faye-sur-Ardin, Fenioux, Le Busseau, Puy-Hardy, Saint-Laurs, Saint-Maixent-de-Beugné, Saint-Pompain, Seillé, Villiers-en-Plaine.

Vous souhaitez assister les personnes dans l'accompagnement des actes de la vie quotidienne et réaliser des travaux ménagers, envoyez votre candidature au bureau de l'association :

ADMR Coulonges sur l'Autize – 3 rue du Commerce – 79160 COULONGES SUR L'AUTIZE

Nous contacter : 05 49 28 07 57 - admr.coulonges@fede79.admr.org

...et les salariés d'Aides à domicile !

La F.N.A.T.H



Quelle que soit votre situation, accidenté, malade, handicapé, retraité, la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (F.N.A.T.H.) peut vous informer, vous conseiller, vous défendre et vous faire bénéficier des services juridiques départementaux.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à votre délégué communal, Jean MORISSET au **05.49.75.20.52**. Une permanence est également assurée les premiers mardis de chaque mois de 10h à 11h30 à la salle socio de Coulonges sur l'Autize ou vous pouvez appeler la F.N.A.T.H. au **05.49.24.12.24**.

Sarcel

La garantie d'un service 7 jours sur 7

SARCEL en partenariat avec le SIVOM de Coulonges sur l'Autize prépare et livre des repas à domicile à toutes les personnes retraitées, handicapées ou en convalescence, dans notre canton ; ces repas variés et équilibrés sont à prix coûtant.

Aucun engagement, aucun abonnement. Vous pouvez prendre des repas à votre convenance au quotidien, régulièrement ou ponctuellement. Un simple appel téléphonique suffit : au SIVOM : **05.49.06.06.24** ou à SARCEL : **05.49.04.34.69** jusqu'à 14h.

Françoise, votre interlocutrice se rendra à votre domicile pour prendre contact avec vous et vous donner toutes les informations sur la réservation des repas, le choix des menus, la livraison des repas...

Une aide du Conseil Général et une prise en charge des frais de transport selon un barème défini par le CCAS de votre commune peuvent vous être accordées ; renseignez-vous auprès de ces deux services.



Le C.L.I.C (Centre Local d'Information et de Coordination de Parthenay)

Le CLIC est un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leurs familles et leur entourage.



Nous sommes à votre écoute :

- pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....
- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

Nous pouvons vous orienter :

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistante sociale, service maintien à domicile du Département, infirmière coordinatrice du réseau de santé, coordinatrice de santé de la MAIA etc...
- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, foyer logement...).
- Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens...),
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le CLIC au **05.49.63.45.70** ou par mail au clic-gatine@orange.fr. Nous vous accueillons du Lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h au 33 rue Louis AGUILLON 79200 PARTHENAY. **Merci de privilégier la prise de rendez-vous.**

L'emploi

La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine (MDEE)



Que vous soyez employeurs, demandeurs d'emploi ou en reconversion professionnelle, la MDEE est là pour vous informer, vous conseiller ou vous accompagner.

Le service « Mission Locale » accueille les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elle les oriente et les conseille en terme d'emploi, de formation, de logement, de santé, de mobilité...

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le **05.49.94.23.46**, à consulter le site www.mdee-parthenaygatine.fr ou à adresser vos demandes au **13 bd Edgar Quinet 79200 Parthenay**.

L'A.I.C.M.



Pour nous joindre
 Château de La Ménardière 79 310 MAZIERES-EN-GATINE
 Tél. : 05 49 63 28 22 / aicmaccueil@gmail.com
 @AICMMazières
<http://www.aicm79.com/>

L'AICM (accueil, information, conseil et mobilisation vers l'emploi) est une association de l'économie sociale et solidaire qui intervient sur les secteurs de Ménigoute, Mazières en Gâtine, Champdeniers et Coulonges sur l'Autize.

Particuliers, collectivités, associations, entreprises :

Notre offre de service : la mise à disposition de personnels en fonction de vos besoins

<u>Particuliers</u>	<u>Collectivités</u>	<u>Entreprises</u>
<p style="text-align: center;">Une aide pour améliorer votre quotidien</p> <p>Jardinage, petit bricolage, peinture, petite maçonnerie, garde d'enfants de plus de 3 ans, aide aux devoirs, ménage, repassage, nettoyage de vitres, soins et promenade d'animaux domestiques, etc</p> 	<p style="text-align: center;">Un service pour les demandeurs de votre territoire</p> <p>Accompagnement d'enfants, aide à la cantine, entretien des espaces verts, entretien de bâtiments, agent administratif, etc.</p> <p>Des difficultés pour assurer la continuité des services pendant les congés ?</p> <p>Un remplacement ponctuel pour parer à un congé maladie ?</p> <p>Un surcroit d'activité dû à une manifestation exceptionnelle ?</p> <p>Un appui pour vos marchés publics dits « clausés » ?</p>	<p style="text-align: center;">Une offre de service à votre disposition</p> <p>Manutention, conditionnement, emplois agricoles, travaux saisonniers, inventaires, déménagements, entretien des locaux, etc.</p> <p>Pour répondre à vos enjeux RH et commerciaux,</p> <p>Pour développer votre ancrage territorial,</p> <p>Pour agir dans une logique de responsabilité sociale</p> 

Demandeurs d'emploi :

Trouvez un emploi à portée de main !

Manutentions diverses, conditionnement, espaces verts, bâtiment, entretien des locaux, emplois agricoles, animation périscolaire, garderie, etc. Il y a forcément un emploi qui vous correspond !

En contact permanent avec les entreprises, les collectivités, les associations et les particuliers susceptibles d'employer du personnel sur le territoire, nous pouvons vous proposer des missions de travail courtes ou longues, à temps partiel ou à temps complet.

À l'écoute des demandeurs d'emploi, nous assurons un accompagnement pour vous guider au mieux vers la vie professionnelle. Nous pouvons vous proposer des formations qui permettent à chacun de progresser et de prendre confiance en soi.

Professionnels de l'accompagnement,

Nous assurons des prestations dans le cadre d'autres dispositifs comme la VAE (validation des acquis de l'expérience), l'ASPIR (accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA), le Chantier d'insertion « Parenthèses au jardin » et le PLIE (plan local d'insertion et de l'emploi).



Aide au permis de conduire

La région Nouvelle-Aquitaine souhaite favoriser l'égalité des chances d'accès à l'emploi en proposant une aide au financement du permis B pour les jeunes en situation les plus précaires qui s'engagent vers une insertion professionnelle. Sous condition de ressources, les jeunes de 17 à 25 ans peuvent bénéficier d'un accompagnement financier allant de 400 € à 1 200 € pour l'obtention du code et de la conduite s'ils entrent dans les critères d'éligibilité.

Plus d'informations sur :

www.aidepermisdeconduire.fr



Projet d'entreprises

Le service Développement Économique de la Communauté de Communes accompagne et conseille les porteurs de projets en termes d'investissements, transmission, extension, recherche de terrains et de locaux. Vous recherchez des terrains, des bâtiments, des aides financières, n'hésitez pas à vous adresser aux partenaires du territoire.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE GATINE

Pauline VIEL

En charge du développement économique

☎ 05 49 25 62 66

✉ pauline.viel@valdegatine.fr



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE 79

Karine ECHEVERRIA

Chargée de conseil entreprises et territoires Gâtine

☎ 05 49 71 26 26 / 06 15 56 63 29

✉ k.echeverria@cci79.com



PAYS DE GATINE

Betty FORTUNE

Chargée de mission développement économique

☎ 05 49 64 25 49

✉ betty.fortune@gatine.org



CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT 79

Vincent VALLEE

Chargé de développement économique Gâtine

☎ 05 49 71 26 21

✉ v.vallee@cma-niort.fr



Infos pratiques

Mairie

Ouverture secrétariat de mairie

	Matin	Après-midi
Lundi, mardi et jeudi	8 h 30 - 12 h 30	15 h 30 - 18 h
Mercredi et vendredi	8 h 30 - 12 h 30	

Site internet :
www.saintlaurs.fr

Téléphone : 05 49 75 20 10 - E-mail : mairiestlaurs@wanadoo.fr

Nouveaux arrivants



Mettre à jour la carte grise de votre véhicule par voie numérique.

Venir vous déclarer en mairie pour les ordures ménagères.

Venir vous inscrire sur les listes électorales si vous le souhaitez.

Déclarer vos relevés de compteur d'eau au Syndicat mixte des eaux de la Gâtine au **05.49.95.03.47.** et à SEOLIS pour le compteur électrique au **0 969 397 901.**

Les tarifs

Cimetière et columbarium

	Cimetière	Columbarium
Concession de 15 ans		160 € la case
Concession trentenaire	25 € le m ²	280 € la case
Concession cinquantenaire	30 € le m ²	700 € la case

Photocopies

	Particuliers	Associations (fournissant le papier)
Format A4	0.20 €	0.06 €
Format A3	0.40 €	0.12 €
Format A4 couleur	0.50 €	0.18 €
Format A3 couleur	1.00 €	0.36 €



Cantine scolaire

Fonctionne par tickets repas vendus au secrétariat de mairie, à la journée, à la semaine ou au mois

Repas enfant	2.20 €
Repas adulte	4.40 €

(Tarifs révisés et applicables depuis la rentrée 2019)

Les menus sont consultables sur notre site internet

www.saintlaurs.fr

Garderie périscolaire

Fonctionne par carte en temps de présence décompté au ¼ d'heure

La carte de 40 cases	14.00 €
----------------------	---------

Location de la salle Serge GAUDIN

Désignation	Grande salle	Petite salle	Cuisine
Associations communales			
Réunion, Assemblée Générale	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Concours de carte ou jeux	50 €	25 €	Gratuité
Repas	65 €	32 €	Gratuité
Particuliers de la commune (une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle)			
Vin d'honneur	50 €	25 €	40 €
Repas et mariage	90 €	40 €	40 €
Supplément – 2 jours consécutifs	40 €	25 €	25 €
Vin d'honneur après sépulture	Gratuité		
Particuliers hors commune (une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle)			
Vin d'honneur	80 €	50 €	50 €
Repas et mariage	145 €	65 €	50 €
Supplément – 2 jours consécutifs	50 €	35 €	25 €
École			
Manifestations à but non lucratif	Gratuité		

(Tarifs applicables depuis le 1^{er} janvier 2016)

Pour prendre possession des clés de la salle des fêtes et faire les états des lieux, vous devez, **après réservation de la salle au secrétariat et signature d'une convention**, contacter **Madame Bernadette MINOT** qui assure la liaison entre la Commune et les particuliers (06.34.96.05.03). En cas de bris ou de perte, la vaisselle sera facturée à son prix d'achat.

Recensement journée citoyen



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire** et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'État, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national ».

L'attestation de recensement, délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Retrouver « Ma JDC sur mobile » en un clic sur smartphone Apple ou Android (App Store ou Google Play).

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans 1/2, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense : www.defense.gouv.fr/jdc

Coordonnées du CSN de Poitiers :
☎ 05.49.00.24.69
✉ csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr
📍 Centre Du Service National De Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX

Vos démarches administratives

Les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité, passeports, permis de conduire et certificats d'immatriculation ont évolué en 2017. Pour faciliter et simplifier les démarches des citoyens, l'administration propose de plus en plus de services en ligne.

Ces nouvelles pratiques imposent d'avoir à disposition un équipement numérique (ordinateur, tablette, smartphone) muni d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipé d'une fonction photo).

Pour les personnes ne disposant pas du matériel nécessaire ou d'un accès à internet, des points numériques sont en place dans le département. Toutes ces démarches se font sur le site <https://franceconnect.gouv.fr> (vérifier que l'adresse comporte le sigle gouv.fr qui authentifie les sites publics).

Passeport & Carte nationale d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne (vivement conseillé) et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche (**pour le canton, Mairie de Coulonges sur l'Autize – 05.49.06.10.72**) et je prends rendez-vous

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande, je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie

Les pièces à fournir :

- pour la carte d'identité
 - un extrait d'acte de naissance (à demander auprès de la commune du lieu de naissance)
 - 1 photo d'identité récente (normes ISO/IEC 19794-5 : 2005)
 - une pièce justificative de domicile
- pour le passeport ajouter timbre fiscal :
 - Adultes : 86 €
 - Enfants 0/14 ans : 17€ et 15/18 ans : 42 €



Permis de conduire

DEMANDE ou RENOUELEMENT de votre PERMIS DE CONDUIRE : désormais, faites-le en ligne sur permisdeconduire.ants.gouv.fr



SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

permisdeconduire.ants.gouv.fr



Vos PHOTO et SIGNATURE, au format numérique, sont réalisables dans les cabines photos équipées et chez les photographes



#Simplification

DU NOUVEAU POUR MES DÉMARCHES !

le permis de conduire

JE LE DEMANDE SUR INTERNET !

-  **Je rassemble les pièces justificatives nécessaires à ma demande.**
Je scanne ou photographie celles qui ne sont pas déjà au format numérique.
-  **Je vais faire ma photo d'identité numérisée.**
Elle doit être réalisée dans une cabine ou par un photographe agréé, repérables à la présence d'une vignette bleue « Agréé Service en ligne ANTS »*.
-  **Je me connecte sur le site www.permisdeconduire.ants.gouv.fr**
Je m'identifie ou je crée un compte pour faire ma demande.
-  **Je remplis le formulaire étape par étape et je valide ma demande.**
-  **En cas de renouvellement pour perte ou vol, je règle le coût de mon nouveau permis (25 €) grâce à l'achat d'un timbre fiscal numérique directement sur Internet.**
-  **Je reçois un courriel confirmant l'enregistrement de ma demande.**
Je peux suivre son avancement en ligne.
-  **Si c'est une première demande ou un renouvellement pour perte ou vol, je reçois mon permis à domicile.** Dans les autres cas, je vais en préfecture pour restituer mon ancien permis et récupérer le nouveau.

LES AUTO-ÉCOLES PEUVENT VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES.

* Liste des cabines et photographes agréés sur le site de l'ANTS : www.permisdeconduire.ants.gouv.fr > Services-associés > Où-faire-votre-photo-et-votre-signature-numérisée

www.demarches.interieur.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#Simplification

DU NOUVEAU POUR MES DÉMARCHES !

le permis de conduire

LA DÉCLARATION DE PERTE OU DE VOL

La DÉCLARATION DE PERTE peut se faire sur Internet :
www.permisdeconduire.ants.gouv.fr
Elle est ainsi intégrée à ma demande de duplicata, qui indiquera :

- Le pays de délivrance de mon ancien permis
- La date et le lieu de la perte
- Une brève description des circonstances de la perte
- Le numéro et la date de délivrance de mon ancien permis (non obligatoire)

En fin de procédure, je serai dirigé vers une page permettant de régler en ligne le coût de mon nouveau permis (25 €).

Une fois la déclaration de perte validée par la préfecture, je serai informé par mail et je pourrai télécharger une attestation de perte.
Cette attestation, valable deux mois, me permettra de conduire en attendant mon nouveau permis.

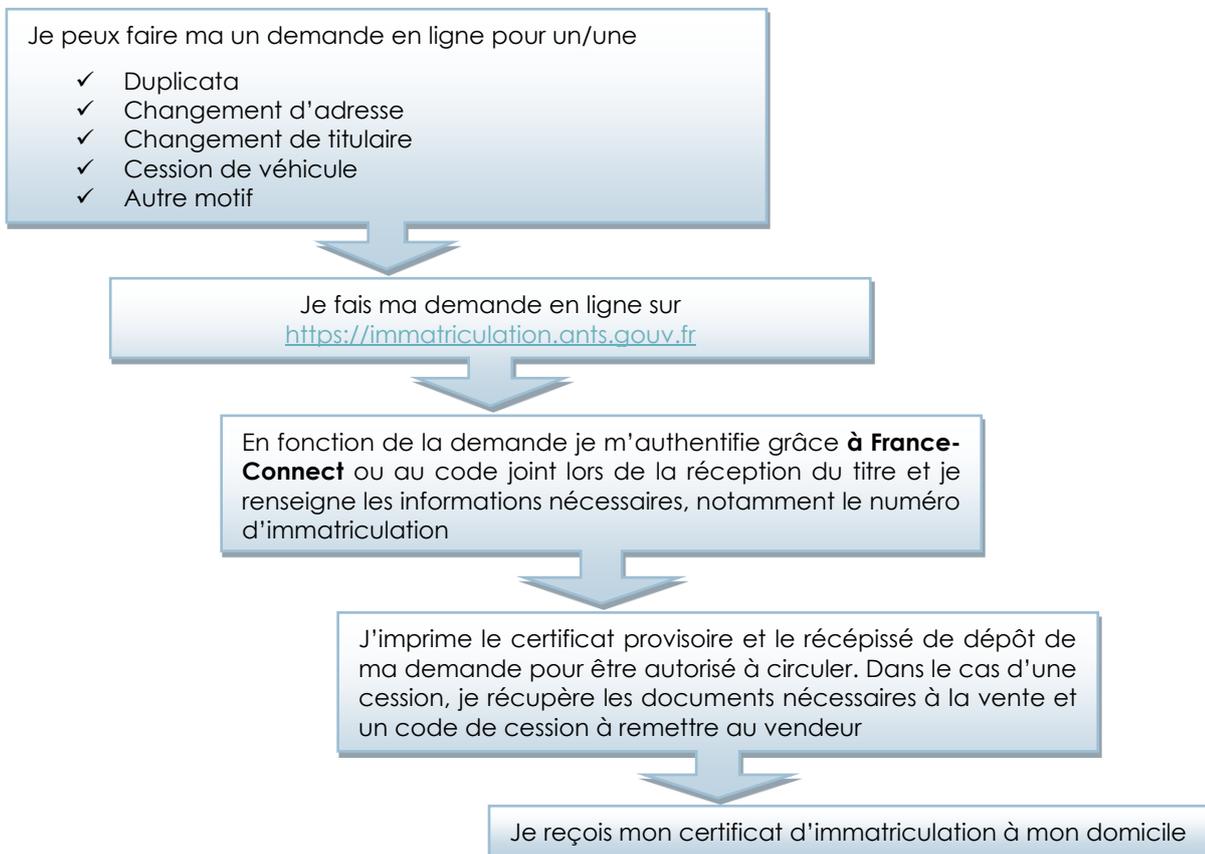
La DÉCLARATION DE VOL s'effectue auprès des forces de l'ordre
(commissariat de police ou brigade de gendarmerie)

Je dois scanner et joindre la déclaration à ma demande de renouvellement.
La procédure de demande est la même qu'en cas de perte.

www.demarches.interieur.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Certificat d'immatriculation



Les autres démarches

Demandes	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
Extrait acte de naissance, de mariage ou de décès	Mairie où a eu lieu l'acte	Indiquer sur la demande les nom, prénom et date de naissance, de mariage ou de décès	gratuité	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse (Possibilité de faire la demande par Internet pour certaines villes)
Carte d'électeur	Mairie du domicile avant le 31 décembre	Pièce d'identité et justificatif de domicile	gratuité	Avoir 18 ans, nationalité française ou ressortissant
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile	État civil des conjoints et des enfants	gratuité	

Toutes vos démarches et formulaires sur le site <http://www.service-public.fr/>

Les ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères est gérée par la Communauté de Communes Val de Gâtine. Chaque foyer dispose de deux bacs. Un bac **vert** pour les ordures ménagères et un bac **jaune** pour les emballages. Le ramassage en porte à porte s'effectue **tous les jeudis et un seul bac doit être présenté**. Il n'y a pas de collecte les jours fériés, celle-ci a lieu la semaine suivante. En revanche, les jours fériés consécutifs (1^{er} et 8 mai, Noël et 1^{er} de l'an) seront collectés le mercredi entre les deux dates.

Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, le service a doté les bacs d'une puce. Les conteneurs ainsi équipés sont rattachés à une adresse précise. Ce dispositif permet ensuite de suivre la consommation réelle du service et ainsi d'établir une facturation en fonction de la présentation du bac.

Comment obtenir votre conteneur ? En téléphonant au 05.49.06.81.45 ou en remplissant le formulaire en ligne <https://www.valdegatine.fr/tri-des-dechets.html>

Deux points d'apport volontaires pour le verre et le papier, sont à votre disposition, l'un dans le bourg de Saint-Laurs (à côté de l'église) et l'autre à la Rampière (chemin de la Bruyère).



EN 2019, OPTIMISONS LE TRI DE NOS DÉCHETS EN SIMPLIFIANT NOS GESTES DE TRI !

À TRIER	TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT Briques alimentaires et emballages cartons Bouteilles et flacons en plastique Emballages en métal	NOUVEAU !	TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE
À RECYCLER	TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT Journaux, catalogues, prospectus Courriers, enveloppes et livres Cahiers, bloc-notes, impression		
À RECYCLER	EMBALLAGES EN VERRE Pots et bocaux Bouteilles		
À COMPOSTER	COMPOSTAGE restes alimentaires épluchures de fruits et légumes marc et filtres à café papiers alimentaires (boucherie, charcuterie, essuie-tout...) mauvaises herbes branchages		Un doute, une question sur le tri ? Appelez-nous au 05 49 06 81 45 ou rendez-vous sur le site : consignedetri.fr

Déchèteries

Deux déchèteries sont à votre disposition sur le territoire : Beugnon-Thireuil et Ardin. L'accès se fait obligatoirement à l'aide d'un **badge d'accès**. Renseignement au **05 49 04 32 68**.

Ardin	Été (Avril à Septembre)	Hiver (Octobre à Mars)
	Lundi, mardi, mercredi, vendredi	14h - 19h
Judi et Samedi	9h - 12h et 14h - 19h	9h - 12h et 14h - 17h30
Beugnon-Thireuil	Été (Avril à Septembre)	Hiver (Octobre à Mars)
	Mercredi	14h - 19h
Samedi	9h - 12h et 14h - 19h	9h - 12h et 14h - 17h30

Plus d'infos sur :
<https://www.valdegatine.fr/dechetteries-du-sictom.html>

Le respect d'autrui



Horaires terrain multisports

Horaires	
Tous les jours	10 h - 19 h 30

Le terrain multisports est un lieu public.
Merci de respecter les horaires d'ouverture et les règles de respect d'autrui, ci-dessous énumérées.

La protection contre le bruit

Certaines activités peuvent être à l'origine de nuisances sonores telles les travaux de bricolage, de jardinage, voire l'usage de deux roues ou quads aux échappements débridés. Un rappel est fait des principaux horaires afin que chacun soit vigilant et soucieux du bon respect de la tranquillité du voisinage.

	Matin	Après-midi
Lundi au Vendredi	8h30 - 12h	14h - 19h
Samedi	9h - 12h	15h - 19h
Dimanche et jours fériés	10h - 12h	

Sont considérés comme nuisances sonores **dans les lieux publics** :

- l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore (MP3, MP4, téléphone....) à moins que ceux-ci soient utilisés avec des écouteurs,
- l'usage des pétards et des feux d'artifice,
- la réparation et réglages de moteur,
- les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif.



Selon l'arrêté préfectoral du 13/07/2007, ces infractions sont passibles d'une contravention de 1 500 € au plus.

La protection contre la divagation des chiens

Tout propriétaire d'animal domestique en est responsable et celui-ci ne doit pas « déambuler » seul sur la voie publique, sans laisse. Tout chien errant est remis à une fourrière qui fait des recherches pour trouver son propriétaire. Le coût de cette procédure s'élève à 80 € + 9,15 € par jour de garde. Si le chien n'est pas réclamé dans un délai de 8 jours, il est euthanasié.



Les brûlages

L'incinération des déchets ménagers ou assimilés, dont font partie **les déchets verts**, est interdite en plein air.

Hormis les activités agricoles et forestières, même pour les communes rurales, les déchets verts doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non pas brûlés.

Les particuliers, ne bénéficiant pas d'une collecte de déchets verts à proximité ou n'ayant pas l'usage de compost, peuvent procéder, à titre dérogatoire, du 1^{er} octobre au 31 mai, à l'incinération de leurs déchets de jardin sous réserve du respect de la réglementation en vigueur à savoir :

- une distance minimale de 50 mètres de toute construction,
- le brûlage ne pourra avoir lieu par vent défavorable vis-à-vis des habitations voisines,
- une déclaration de la mise à feu doit être faite auprès du Maire indiquant, la date, le lieu et l'heure de celle-ci

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

La passerelle de La Rampière



Cette passerelle, créée dans le cadre des travaux de la départementale 129, permet désormais aux piétons de cheminer de la mairie à la Rampière en toute sécurité le long de cette route.

Pourquoi ne pas s'arrêter un instant pour regarder le cours d'eau ou les voitures passer ?